



STRIVE pour le développement

*Renforcer la
résilience face
à l'extrémisme
violent*

Coopération
internationale et
développement

Europe Direct est un service qui vous aide à trouver des réponses à vos questions sur l'Union européenne.

Appel gratuit (*) :

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile n'autorisent pas les appels aux numéros commençant par 00800 ou pourraient vous facturer ces appels.

Imprimé sur du papier recyclé.

Des informations supplémentaires sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://europa.eu>).
Une fiche bibliographique figure en dernière page de cette publication.

doi:10.2841/440196

© Commission européenne, 2019
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Image de la page couverture: © Royal United Services Institute (RUSI), 2015. Photographe: Boniface Mwangi.

Imprimé au Royaume-Uni par Park Communications Ltd.

Commission européenne

2019 — 60 pp. — 21 x 29,7 cm

doi:10.2841/440196



Cette publication a été produite avec l'aide de la Commission européenne. Le contenu de cette publication relève de la responsabilité exclusive de ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1. Introduction | 2 |
| 2. Concepts et Définitions | 4 |
| <i>Définir le terrorisme</i> | 4 |
| <i>Extrémisme et extrémisme violent</i> | 6 |
| <i>Radicalisation</i> | 6 |
| <i>Concepts de P/LEV</i> | 8 |
| 3. Politique de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme et de P/LEV | 14 |
| 4. Mesures de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent | 19 |
| Programmes nationaux | 21 |
| <i>STRIVE Kenya</i> | 21 |
| <i>STRIVE Afghanistan</i> | 22 |
| <i>Prévention de l'extrémisme violent au Burkino Faso</i> | 24 |
| Programmes régionaux | 25 |
| <i>L'action régionale de l'UE en matière de P/LEV : Corne de l'Afrique - Éthiopie, Kenya et Somalie</i> | 25 |
| <i>STRIVE Asie</i> | 30 |
| <i>P/LEV dans la région Sahel-Maghreb</i> | 32 |
| <i>P/LEV : Moyen-Orient et Afrique du Nord</i> | 33 |
| <i>P/LEV : Afrique de l'Ouest et la région du Lac Tchad</i> | 35 |
| <i>P/LEV : Asie du Sud-Est</i> | 37 |
| Actions globales de l'UE sur la P/LEV | 39 |
| <i>Jeunesse et P/LEV</i> | 39 |
| <i>Initiative de lutte contre l'extrémisme violent UE-Kofi Annan Foundation</i> | 39 |
| <i>Ambassadeurs pour la paix « One Young World »</i> | 40 |
| <i>Open Mind - Radio HIT</i> | 40 |
| <i>Prévention de l'extrémisme violent dans les prisons</i> | 41 |
| <i>Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience</i> | 43 |
| <i>Hedayah, centre d'excellence international pour LEV</i> | 45 |
| <i>CT Morse Lutte contre le terrorisme : suivi, rapports et mécanisme de soutien</i> | 47 |
| Formations de P/LEV | 48 |
| Programmes internes de l'UE | 51 |
| <i>RAN et TeRa</i> | 51 |

1 *Introduction*

LE MONDE est de moins en moins paisible : le nombre de conflits, d'attaques terroristes et de crimes violents est en augmentation. Cependant, il est de plus en plus difficile de comprendre et de trouver des solutions pour traiter les facteurs d'insécurité, qu'il s'agisse d'insurrections, de violences liées à l'idéologie ou d'une résurgence des conflits interétatiques. L'impact de ces troubles se manifeste sous la forme de besoins humanitaires chroniques, de flux migratoires sans précédent et d'inégalités grandissantes qui peuvent, à leur tour, exacerber les causes profondes et les facteurs d'insécurité.

L'extrémisme violent est un problème mondial qui peut surgir partout, dans toutes les cultures et idéologies, mais qui présente différentes caractéristiques selon les endroits. Les recruteurs mettent en évidence les injustices sociales, politiques et économiques et exploitent les difficultés réelles ou perçues de leurs adeptes. Ils tirent parti des inquiétudes qui découlent d'un système politique ou idéologique corrompu et incitent leurs adeptes à le combattre. Pour mieux convaincre, ils basent leurs arguments sur des faits réels, mais les présentent de manière sélective et incomplète pour déformer la réalité. Les méthodes préconisées par les recruteurs pour réparer les injustices subies par leurs adeptes sont violentes et oppressives.

Pour les décideurs politiques, le défi n'a jamais été aussi grand : la communauté internationale doit mettre en œuvre toutes les ressources nécessaires à la fois pour résoudre les crises en cours et pour les empêcher de survenir à nouveau. L'Union européenne (UE) et ses États membres sont le plus grand acteur au monde en matière de développement. Ils disposent d'une portée mondiale dans tous les domaines et s'appuient sur une gamme d'instruments qui leur permettent de s'engager au niveau continental, régional et national. Ceux-ci recouvrent une série d'approches différentes, qui vont des engagements préventifs en matière de commerce, d'infrastructures et de développement sur le long terme aux mesures de stabilisation, d'aide humanitaire ciblée et de rétablissement sur le court terme.

S'occuper à la fois de la manière dont l'extrémisme violent se manifeste et des facteurs qui le favorisent est un défi en matière de développement. L'une des réponses



« Il convient d'assurer la participation d'un éventail varié de parties prenantes »

essentielles à cette menace consiste à renforcer les composantes fondamentales du développement équitable que sont les droits de l'homme, la gouvernance et l'État de droit. Il convient d'assurer la participation d'un éventail varié de parties prenantes, notamment les acteurs étatiques et organisations de sécurité, municipalités et organismes gouvernementaux ainsi que des membres des communautés et de la société civile qui s'expriment de manière courageuse et convaincante au sujet de la vérité, la tolérance et l'acceptation d'autrui et de leur donner des moyens. Même s'il convient de lutter vigoureusement contre l'extrémisme violent, les mesures mises en œuvre doivent se baser sur les libertés civiles et répondre à des problèmes tels que l'insécurité, les inégalités et la marginalisation. L'UE s'engage à collaborer avec ses partenaires du monde entier pour y parvenir, dans l'intérêt de tous les citoyens.

Au cours de la dernière décennie, la Commission européenne a investi massivement dans la lutte contre cette menace en tentant de résoudre les facteurs menant à l'extrémisme violent, en développant les capacités de renforcement de l'État de droit, en encourageant le développement et en développant la résilience des communautés vulnérables. Cette brochure met en avant des projets financés ou soutenus par la commission européenne dans le monde entier pour contribuer à cet effort.

« Même s'il convient de lutter vigoureusement contre l'extrémisme violent, les mesures mises en œuvre doivent se baser sur les libertés civiles et répondre à des problèmes tels que l'insécurité, les inégalités et la marginalisation »

2 Concepts et Définitions

LES CONCEPTS de terrorisme, radicalisation et extrémisme sont subjectifs et revêtent des significations différentes en fonction des personnes. Leur définition est en évolution constante car ils se manifestent de différentes manières selon les pays et ne cessent d'exploiter les nouvelles vulnérabilités, technologies et approches. Dans le cadre des programmes et initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (P/LEV), il est important de comprendre et d'être sensible aux différentes manières dont ces termes sont utilisés et reçus selon les régions. En même temps, à un niveau politique, il est essentiel de développer des définitions communes pour permettre à l'UE et à ses partenaires de collaborer de manière efficace et coordonnée. Ce lexique, qui traite de questions très sensibles, doit rester neutre et non-émotionnel afin d'éviter les confusions, les préjugés, la stigmatisation et autres conclusions hâtives. Ce chapitre fournit un bref résumé des concepts les plus importants.

« *Terrorisme, radicalisation et extrémisme sont subjectifs et revêtent des significations différentes en fonction des personnes* »

Définir le terrorisme

Les termes liés au terrorisme, notamment l'extrémisme violent et la radicalisation, sont **complexes et prêtént à la controverse** à cause de leurs implications politiques. Ban Ki-moon, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, a reconnu cette difficulté dans son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (2016), qui affirme en introduction que cet extrémisme violent (tout comme le terrorisme) est un « phénomène diversifié, sans définition claire »¹. Le Plan d'action concède que la définition du terrorisme et de l'extrémisme violent constitue une « prérogative des États membres et doit correspondre aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international, en particulier les droits de l'homme internationaux »².

1 Assemblée générale des Nations Unies; 'Plan of Action to Prevent Violent Extremism: Report of the Secretary-General' (Plan d'Action pour la prévention de l'extrémisme violent : rapport du Secrétaire général), 24 décembre 2015.

2 Assemblée générale des Nations Unies; 'Plan of Action to Prevent Violent Extremism: Report of the Secretary-General' (Plan d'Action pour la prévention de l'extrémisme violent : rapport du Secrétaire général), 24 décembre 2015.

Le Parlement européen a reconnu ce défi et déclaré que « les points de vue adoptés par les différents pays et organisations régionales et internationales ont créé un patchwork d'approches »³. Afin de contourner les difficultés relatives au discours à adopter, l'UE développe une approche politique en réponse aux « délits terroristes ». Ce qui constitue un délit terroriste a évolué au fil du temps. Récemment, dans la Directive du Parlement européen et du Conseil relative à la lutte contre le terrorisme, la définition suivante a été formulée :

« ... atteintes à la vie d'une personne, en tant qu'actes intentionnels pouvant être qualifiés d'infractions terroristes lorsque et dans la mesure où ils sont commis dans un but terroriste particulier, à savoir gravement intimider une population, contraindre indûment des pouvoirs publics ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque, ou gravement déstabiliser ou détruire les structures politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales fondamentales d'un pays ou d'une organisation internationale »⁴.

Cette dernière directive précise les définitions antérieures proposées en 2005 par la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme, qui incriminait « l'incitation publique à commettre une infraction terroriste, le recrutement et l'entraînement pour le terrorisme »⁵. Un Protocole additionnel l'a complétée en 2015, incriminant le recrutement, l'entraînement pour le terrorisme, les déplacements vers un autre État à des fins terroristes et la fourniture ou la collecte de fonds pour ces déplacements⁶. Une directive de 2017 élargit ces paramètres en incriminant à la fois l'organisation et le fait de faciliter les déplacements à des fins terroristes. Au délit de dispense d'entraînement qui existait jusqu'alors, elle ajoute le fait de recevoir un entraînement, y compris le fait d'obtenir des connaissances, documents ou compétences pratiques afin de commettre une infraction terroriste. Les frontières de ce qui constitue « une incitation publique à commettre une infraction terroriste » ont également été revues dans la nouvelle directive, pour inclure la glorification et la justification du terrorisme par le biais de la dissémination en ligne et/ou hors ligne de messages et une série d'infractions supplémentaires ont été qualifiées d'activités terroristes, par exemple : le vol aggravé en vue de commettre une infraction terroriste, l'extorsion en vue de commettre une infraction terroriste et/ou la rédaction ou l'utilisation de faux documents officiels en vue de commettre une infraction terroriste⁷.

« Ce qui constitue un délit terroriste a évolué au fil du temps »

³ Parlement européen, 'At a Glance: Understanding Definitions of Terrorism', novembre 2015.

⁴ Parlement européen et Conseil de l'Union européenne, « Directive (UE) 2017/541 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 relative à la lutte contre le terrorisme et remplaçant la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil et modifiant la décision 2005/671/JAI du Conseil », 3 mars 2017, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017L0541&from=FR>.

⁵ Conseil de l'Europe, « Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme », 16 mai 2005.

⁶ Conseil de l'Europe, « Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme », Bureau des traités du Conseil de l'Europe n° 217, Riga, 22 octobre 2015.

⁷ Parlement européen et Conseil de l'Union européenne, « Directive (UE) 2017/541 ».

Extrémisme et extrémisme violent

L'extrémisme est généralement interprété comme un ensemble « d'activités (croyances, attitudes, sentiments, actions et stratégies) d'une nature très éloignée de l'ordinaire »⁸. Même s'il s'agit clairement d'un terme relatif qui prête à controverse concernant le point de référence à adopter, il est largement accepté que les points de vue extrémistes ne sont pas nécessairement illégaux et ne conduisent pas automatiquement à la violence ou à des dommages. En effet, les personnes qui adoptent des points de vue extrémistes et qui peuvent également choisir d'observer des pratiques extrêmes sans impact sur les libertés civiles de leurs concitoyens sont légitimement protégées en vertu des normes en matière de droits de l'homme et de libertés fondamentales.

L'extrémisme devient un problème lorsque ces points de vue menacent l'État de droit démocratique et préconisent le recours à la violence pour atteindre certains objectifs ou exercer une contrainte sur des adeptes. Cette forme d'extrémisme est dénommée « extrémisme violent », un terme controversé qui fait généralement référence au fait de susciter des violences idéologiquement ou politiquement motivées ainsi qu'au fait de soutenir ces actions. De même, les NU et l'UE ne proposent pas de définition officielle de l'extrémisme violent. Cependant, la définition pratique est « l'utilisation et le soutien apporté à la violence dans le but d'atteindre des objectifs idéologiques, religieux ou politiques »⁹.

« Le terme « recrutement » est souvent utilisé en lien avec celui de « radicalisation ». Cependant, ces deux termes ne peuvent être utilisés de manière interchangeable »

Radicalisation

Comme le terrorisme et l'extrémisme violent, la radicalisation est un terme contesté qui possède différentes définitions¹⁰. Cependant, la radicalisation concerne généralement le processus social et psychologique consistant à glisser de plus en plus dans les idéologies extrémistes¹¹. Ceci se manifeste de manière non-linéaire, fluide et idiosyncratique et ne signifie pas nécessairement que les personnes affectées auront recours à la violence. Souvent, le terme « radicalisation » décrit tout simplement un processus par lequel les opinions d'un individu, relativement classiques au départ, se transforment en une recherche de changement social radical : ceci n'est pas synonyme de terrorisme. Cependant, c'est lorsque l'on décide que la peur, la terreur et la violence

8 Peter T Coleman et Andrea Bartoli, 'Addressing Extremism', International Center for Cooperation and Conflict Resolution, Colombia University, p. 2.

9 Voir : Minerva Nasser-Eddine et al., 'Countering Violent Extremism (CVE) Literature Review', Counter Terrorism and Security Technology Centre, Defence Science and Technology Organisation, Australian Department of Defense, mars 2011, p. 9 ; James Khalil, 'Know Your Enemy: On the Futility of Distinguishing Between Terrorists and Insurgents', *Studies in Conflict and Terrorism* (Vol. 36; 5 mai 2013), pp. 419-30.

10 Alex P Schmid, 'Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review', Research Paper, International Centre for Counter-Terrorism, mars 2013.

11 John Horgan, *Walking Away From Terrorism: Accounts of Disengagement from Radical and Extremist Movements* (Londres : Routledge, 2009).

sont justifiées pour mettre en œuvre des changements idéologiques, politiques ou sociaux que la radicalisation à l'extrémisme violent a lieu. C'est un processus complexe et problématique. Il faut donc comprendre trois questions distinctes :

1. Certaines autorités interprètent ce concept comme aboutissant à la violence, alors que d'autres considèrent qu'il débouche uniquement sur des opinions « extrêmes » (c.-à-d. sans que la personne ne fasse nécessairement l'apologie de la violence / ne soit impliquée dans la violence).
2. Le terme « radicalisation » tend à reposer de manière injustifiée sur l'hypothèse que le parcours des individus est pertinent et linéaire (de « non radicaux », ils se « radicaliseraient »). Il sous-estime à quel point chaque individu suit son propre chemin.
3. La radicalisation implique qu'un changement de comportement résulte d'un changement d'opinion. Cependant, la psychologie classique montre que la relation entre les opinions et les comportements est étonnamment ténue. La recherche en matière de terrorisme a démontré qu'il était possible d'avoir des opinions extrêmes sans être violent. Certains extrémistes très violents ne sont pas fortement influencés par l'idéologie.

Le terme « recrutement » est souvent utilisé en lien avec celui de « radicalisation ». Cependant, ces deux termes ne peuvent être utilisés de manière interchangeable. Le terme « recrutement » reconnaît la présence d'une influence externe qui pousse les gens vers l'extrémisme violent, tandis que le terme de « radicalisation » a été critiqué pour supposer que la personne développait des points de vue extrêmes (de manière quasiment isolée) *avant* de rejoindre des groupes terroristes auxquels se rattacher plutôt que l'inverse¹². Par opposition, les gens rejoignent des groupes et mouvements terroristes pour une myriade de raisons différentes souvent non liées à l'idéologie et peuvent être endoctrinés par la suite à travers des mécanismes de « pensée de groupe » et « d'identité de groupe ». Ces dynamiques sont répandues dans les zones de conflit, par exemple, où les personnes tendent, au départ, à s'aligner sur les organisations terroristes en raison de considérations pragmatiques, rationnelles ou opportunistes¹³.

« Il est essentiel de reconnaître que l'extrémisme violent repose sur un certain nombre de facteurs, est extrêmement diversifié et ne peut être appréhendé en fonction d'une variable unique »

Par conséquent, lorsque l'on évoque à la fois la radicalisation et le recrutement, il est essentiel de reconnaître que l'extrémisme violent repose sur un certain nombre de facteurs, est extrêmement diversifié et ne peut être appréhendé en fonction d'une variable unique. En effet, le développement de mouvements extrémistes dépend du contexte spécifique marqué par des facteurs conjoncturels, sociaux, culturels et individuels qui sont en jeu au niveau macro (national, régional et mondial), meso

¹² Mark Sedgwick, 'The Concept of Radicalization as a Source of Confusion', *Terrorism and Political Violence* (Vol. 22, n° 4, 2010), pp. 79-94.

¹³ Sarah Ladbury, 'Testing Hypotheses on Radicalisation in Afghanistan: Why Do Men Join the Taliban and Hizb-I-Islami: How Much Do Local Communities Support Them?', *Cooperation for Peace and Unity*, 14 août 2009.

(communauté ou groupe identitaire) et micro (individuel). La combinaison précise de facteurs incitatifs varie en fonction des pays¹⁴.

Une typologie utile regroupe ces influences en quatre catégories afin de permettre un diagnostic plus précis et plus nuancé : facteurs structurels, facteurs propices, dynamiques de groupe et de réseau et facteurs individuels¹⁵.

- **Les facteurs structurels** recouvrent par exemple : la répression, la corruption, le chômage, les inégalités, la discrimination, l'hostilité passée entre différents groupes identitaires, l'ingérence d'un État dans les affaires d'autres nations.
- **Les facteurs individuels** recouvrent par exemple : le sens du devoir (agir en accord avec des fondements idéologiques perçus), le sens de l'aventure, le sentiment d'appartenance ou d'acceptation, le statut, l'attrait matériel, la peur des répercussions par les entités EV, les récompenses espérées dans l'au-delà.
- **Les dynamiques de groupe et de réseau** incluent par exemple : la pression des pairs, les valeurs et normes des groupes qui contribuent et encouragent le recrutement, la radicalisation et le soutien à l'extrémisme violent.
- **Les facteurs propices** recouvrent par exemple : la présence de mentors « radicaux » (y compris des responsables religieux, des individus communiquant sur les réseaux sociaux, etc.), l'accès à des communautés « radicales » en ligne, les réseaux sociaux associés à l'extrémisme violent, l'accès à des armes ou tout autre élément de cette nature, le relatif manque d'influence de l'État, l'absence de soutien familial, etc.

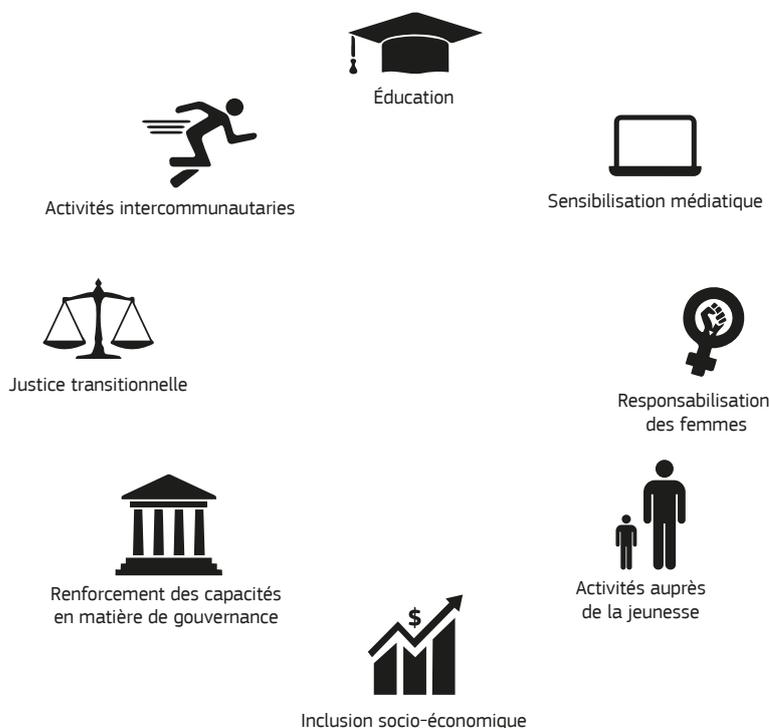
Concepts de P/LEV

« L'UE s'engage à promouvoir la mise en œuvre d'initiatives de développement en parallèle des programmes dédiés de prévention et de lutte contre l'extrémisme »

L'objectif principal de la Direction générale Coopération internationale et développement de la Commission européenne consiste à promouvoir un développement durable. Cependant, dans de nombreuses régions, les objectifs de développement de base n'ont pas été atteints en raison de la situation d'insécurité, notamment causée par l'extrémisme violent. Inversement, les idéologies extrémistes violentes trouvent souvent un espace pour proliférer dans les communautés fragiles souffrant d'un retard de développement. C'est pour cette raison que l'UE s'engage à promouvoir la mise en œuvre d'initiatives de développement en parallèle des programmes dédiés de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme dans le monde entier. Ceci concorde avec le Plan d'action 2016 du Secrétaire général des NU pour la prévention de l'extrémisme violent, qui reconnaît **le besoin d'adopter une approche pratique et exhaustive pour lutter contre les facteurs contribuant à l'extrémisme violent** où qu'ils surgissent.

¹⁴ Harriet Allan et Andrew Glazzard, 'Drivers of Violent Extremism: Hypotheses and Literature Review', RUSI, 16 octobre 2015.

¹⁵ USAID, 'The Development Response to Violent Extremism and Insurgency: Putting Principles into Practice', septembre 2011, pp. 3-4.



La nécessité de se concentrer davantage sur les approches préventives en matière de violence est considérée comme un facteur essentiel de réussite des programmes de lutte contre le terrorisme sur le long terme. En effet, au cours des dernières années, les décideurs et les professionnels ont reconnu qu'une réponse globale est nécessaire pour faire face à la complexité de l'extrémisme violent.

Les projets de développement de la Commission européenne recouvrent huit thèmes : le développement de l'éducation ; la sensibilisation médiatique ; la responsabilisation des femmes ; les activités auprès de la jeunesse ; l'inclusion socio-économique ; le renforcement des capacités en matière de gouvernance ; la justice transitionnelle ; et les activités intercommunautaires, notamment sportives et liées au dialogue interconfessionnel.

P/LEV est un terme global qui désigne les activités ayant pour but d'empêcher ou d'atténuer l'extrémisme violent à travers des mesures non-coercitives, qui se recourent de par leur objectif : contrecarrer les facteurs d'extrémisme violent. La P/LEV est largement interprétée comme recouvrant, par exemple, des débats sur des thèmes sensibles au sein de la communauté, des messages dans les médias, le dialogue inter et intraconfessionnel, la formation des acteurs du domaine de la sécurité et des gouvernements, et une série d'initiatives auprès d'individus réputés comme « risquant » d'être attirés par la violence, comme par exemple des formations professionnelles et des programmes de mentorat. Elle recoupe donc dans une large mesure les efforts plus vastes de prévention de la violence et des conflits en soutenant le développement, en renforçant les institutions et en élaborant des cadres de politique adaptés.

« P/LEV est un terme global qui désigne les activités ayant pour but d'empêcher ou d'atténuer l'extrémisme violent à travers des mesures non-coercitives, qui se recourent de par leur objectif : contrecarrer les facteurs d'extrémisme violent »

Les organismes de développement, les professionnels et les universitaires ont chacun leurs préférences lorsqu'il s'agit d'utiliser les termes « prévenir l'extrémisme violent » (PEV) et « lutter contre l'extrémisme violent » (LEV), alors que d'autres utilisent ces termes de manière interchangeable. Au départ, il y avait peu de différence en termes d'objectifs, d'actions et de logique programmatique des interventions sur le terrain¹⁶. Par exemple, au sein du système des NU, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité (UNCTED) et le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies (UNOCT) emploient respectivement les termes LEV et PEV, même si ces deux agences partagent approximativement le même point de vue sur les mesures permettant de diminuer le risque d'extrémisme violent. Cependant, certains acteurs du secteur du développement persistent à évoquer uniquement la PEV et esquivent parfois les conversations concernant la LEV en raison de l'inquiétude persistante selon laquelle la « L » est trop étroitement liée aux approches sécuritaires¹⁷. L'utilisation et la répétition de termes distincts par différentes parties prenantes a progressivement mené à deux catégories d'intervention séparées, qui ont présenté différentes nuances pratiques au fil du temps. La PEV tend à se concentrer sur les programmes de prévention en amont, qui sont souvent de large portée. La LEV, elle, est plus limitée puisqu'elle cible des bénéficiaires « à risque » ou des initiatives individuelles, des facteurs propices ou des facteurs structurels spécifiquement identifiés comme contribuant à l'extrémisme violent¹⁸.

« Les externalités d'un programme de renforcement des capacités en amont et dans l'ensemble de la société pourraient avoir un impact négatif sur les objectifs de LEV »

Néanmoins, la perspective d'une distinction relativement artificielle et discursive est problématique car elle est susceptible de mener à des programmes de masse indifférenciés, non adaptés aux facteurs contribuant à l'extrémisme violent, sous la dénomination de « prévention ». Non seulement ceci génère des coûts d'opportunité en raison d'une attribution inadéquate des ressources, mais cette approche risque également de ne pas tenir compte des personnes ou des zones les plus vulnérables au recrutement ou de l'accentuation des facteurs sous-jacents. Les interventions en matière éducative constituent un bon exemple. En l'absence d'une évaluation rigoureuse des besoins et d'une analyse du contexte, des projets attractifs au premier abord, qui visent à renforcer le système scolaire national dans le pays X, peuvent provoquer un retour de flamme de la part d'étudiants du supérieur très éduqués qui sont déçus de ne pas arriver à trouver de travail¹⁹. Par conséquent, les externalités d'un programme de renforcement des capacités en amont et dans l'ensemble de la société pourraient avoir un impact négatif sur les objectifs de LEV si ce programme n'est pas adapté aux exigences du marché du travail au niveau national ou s'il n'inclut pas les populations « à risque » qui sont peu susceptibles de passer par le système scolaire en général.

16 CIVI.POL et RUSI, 'Operational Guidelines on the Preparation and Implementation of EU Financed Actions Specific to Countering Terrorism and Violent Extremism in Third Countries', European Commission, 2017.

17 Eric Rosand et al., 'A Roadmap to Progress: The State of the Global P/CVE Agenda', Prevention Project et RUSI, septembre 2018.

18 Eric Rosand et al., 'A Roadmap to Progress: The State of the Global P/CVE Agenda', Prevention Project et RUSI, septembre 2018.

19 Orlandrew E Danzell, Yao-Yuan Yeh and Melia Pfannenstiel, 'Does Education Mitigate Terrorism? Examining the Effects of Educated Youth Cohorts on Domestic Terror in Africa', *Terrorism and Political Violence*, août 2018, doi: 10.1080/09546553.2018.1506336.

« La LEV est plus limitée puisqu'elle cible des bénéficiaires « à risque » ou des initiatives individuelles, des facteurs propices ou des facteurs structurels spécifiquement identifiés comme contribuant à l'extrémisme violent »

Pour aider à surmonter ces complexités, certains décideurs politiques, notamment au sein de l'UE, tendent à osciller entre les programmes spécifiquement « axés sur la LEV »²⁰ et les programmes « pertinents pour la LEV », qui sont liés à des objectifs et propriétés opérationnelles distincts. Cependant, ceci ne règle pas le problème de la confusion entre la LEV et les domaines similaires que sont la consolidation de la paix, l'éducation et le développement et ne parvient pas à appréhender adéquatement les nuances entre différents types d'intervention.

La version adaptée du modèle de santé publique fournit un meilleur schéma, qui fait la distinction entre trois types d'intervention : primaire, secondaire et tertiaire.

- **Primaire** : larges programmes de prévention en masse cherchant à résoudre une série de réclamations sociales, notamment, mais pas exclusivement, les facteurs contribuant à l'extrémisme violent. Ceci inclut, par exemple, les initiatives de développement conventionnelles et la réforme de l'éducation au niveau national.
- **Secondaire** : activités de « lutte contre l'extrémisme violent » qui soit ciblent les populations / personnes « à risque », soit traitent les initiatives individuelles, facteurs propices et/ou facteurs structurels diagnostiqués comme contribuant à la radicalisation ou au recrutement à l'extrémisme violent. Ce sont des interventions définies en fonction du contexte qui peuvent, dans certains environnements, comporter des programmes plus conventionnels de développement ou des programmes structurels cherchant à résoudre les facteurs qui alimentent spécifiquement l'extrémisme violent sur plusieurs sites géographiques et/ou démographiques. Les projets peuvent également intégrer des modalités de renforcement des capacités s'ils sont conçus pour développer ou renforcer la résilience face à l'extrémisme violent. La résilience est un terme complexe et controversé qui, en l'espèce, fait référence à une large série de facteurs (idées, institutions, tendances et valeurs) qui permettent aux individus et/ou aux

« Le modèle de santé publique établit des limites entre les différents objectifs, dynamiques et bénéficiaires des différents types d'intervention »

²⁰ Les programmes spécifiquement axés sur la LEV ont été définis comme la création de nouvelles activités explicitement conçues pour traiter les facteurs et conditions propices à la radicalisation et au recrutement terroriste dans un contexte donné et se concentrent sur les groupes « à risque » ou vulnérables. Par opposition, les programmes « pertinents pour la LEV » s'efforcent d'adapter les programmes de développement existants, soit en y ajoutant une dimension/activité de P/LEV, soit en personnalisant l'intervention pour faire en sorte qu'elle se concentre sur un « groupe vulnérable » ou « à risque ». Ensuite, le programme est axé sur la résolution des facteurs d'EV identifiés et devient « pertinent pour la LEV ».

communautés de résister à la dynamique spécifique qui contribue à alimenter l'extrémisme violent ou d'en sortir.

- **Tertiaire** : initiatives de lutte contre le terrorisme, de désengagement et de déradicalisation visant les extrémistes violents ou membres d'organisations terroristes.

Même si les différents volets concernent chacun un type de programme utile qui, souvent, se complètent, se chevauchent et se renforcent les uns les autres dans un système plus large de prévention de la violence, le modèle de santé publique établit des limites plus précises entre les différents objectifs, dynamiques et bénéficiaires des différents types d'intervention.

Comme les initiatives de développement, la déradicalisation et le désengagement sont souvent regroupés sous l'étiquette « LEV » même si, comme le démontre le cadre ci-dessus, ces deux processus fonctionnent souvent comme des mécanismes en aval visant à réduire le taux de récurrence en ciblant les personnes ayant précédemment été impliquées dans l'extrémisme violent ou des formes connexes de violence, par exemple les transfuges ou les personnes condamnées pour des infractions terroristes.

Parallèlement à la radicalisation et au recrutement, la déradicalisation et le désengagement présentent des différences conceptuelles importantes qui doivent être appréhendées :

- La déradicalisation est le processus social et psychologique par lequel l'engagement d'une personne vis-à-vis de l'extrémisme violent se réduit dans une mesure telle qu'elle ne souscrit plus à des points de vue idéologiques radicaux et ne réalise pas d'activités violentes. Ceci implique un glissement cognitif, c'est-à-dire un changement fondamental de sa manière de comprendre. Elle peut s'avérer problématique si elle est traitée comme un objectif spécifique (a) car tous les individus qui contribuent à la violence n'ont pas des attitudes « radicales » et (b) car il n'est pas toujours nécessaire de modifier les attitudes pour adapter les comportements²¹.

21 Tinka Veldhuis et Jørgen Staun, *Islamist Radicalisation: A Root Cause Model*, (The Hague: Clingendael, 2009).



- En termes pratiques, le désengagement est souvent confondu avec la déradicalisation, mais au contraire de la déradicalisation, le désengagement fait référence à un changement de comportement qui consiste par exemple à quitter un groupe ou à changer de rôle au sein du groupe. Il ne nécessite pas de changement cognitif de valeurs, d'idéaux ou d'attitudes, mais suppose d'abandonner l'objectif de parvenir à des changements par des moyens violents. Le désengagement est le plus souvent associé au processus spécifique consistant à quitter des organisations d'extrémisme violent.

« La déradicalisation et le désengagement présentent des différences conceptuelles importantes »

« Il est important de comprendre et d'être sensible aux différentes manières dont ces termes sont utilisés et reçus selon les régions »

3

Politique de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme et de P/LEV

« Depuis longtemps, l'Union européenne reconnaît le besoin de traiter la menace terroriste, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur »

DEPUIS LONGTEMPS, l'Union européenne reconnaît le besoin de traiter la menace terroriste, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. En juin 2016, la Stratégie mondiale de politique étrangère et de sécurité de l'UE²² a été publiée. Cette stratégie sert de nouveau cadre global de politique étrangère et de sécurité et de document de référence pour l'UE. Ce document décrit le terrorisme comme l'un des plus grands dangers auxquels l'UE est confrontée et met en évidence le besoin de développer davantage la coopération avec les voisins de l'UE et d'autres régions en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. La nécessité de renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, est également évoquée dans les conclusions du Conseil européen du 9 février 2015²³. Cette constatation est encore renforcée par les Conclusions du Conseil sur l'Action Extérieure de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme publiée en juin 2017, qui énoncent des orientations claires sur la manière dont la lutte contre le terrorisme et la P/LEV doivent être intégrées aux stratégies et politiques de l'UE²⁴. De même, les Conclusions du Conseil de 2018 sur le renforcement des CSDP civils mettent l'accent sur le rôle des missions de CSDP civiles dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, dans le cadre des mesures plus larges mises en œuvre par l'UE pour contrer le problème²⁵.

En 2005, la Stratégie de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme a été adoptée en vue de « faire reculer le terrorisme au niveau mondial tout en respectant les droits de l'homme ». La stratégie se base sur quatre piliers :

22 European External Action Service, 'Shared Vision, Common Action: A Stronger Europe : A Global Strategy for the European Union's Foreign and Security Policy', juin 2016.

23 Conseil de l'Union européenne, « Conclusions du Conseil relatives à la lutte contre le terrorisme » (6048/15), 9 février 2015.

24 Conseil de l'Union européenne, « Conclusions du Conseil relatives à la lutte contre le terrorisme » (10384/17), 19 juin 2017.

25 Conseil de l'Union européenne, 'Council Conclusions on Strengthening Civilian CSDP', g288/18, 28 mai 2018.

- **Empêcher** : empêcher les gens de se tourner vers le terrorisme en s'attaquant aux facteurs susceptibles d'entraîner des phénomènes de radicalisation et de recrutement.
- **Protéger** : protéger les citoyens et les infrastructures et réduire leur vulnérabilité à une attaque.
- **Poursuivre** : poursuivre les terroristes, les traduire en justice et renforcer les capacités locales à cet effet.
- **Réagir** : préparer et minimiser les conséquences d'une attaque terroriste réussie.

Dans le cadre du pilier « Prévenir », l'UE a développé des politiques et mesures de mise en œuvre à la fois en Europe et dans des régions stratégiques du monde entier. À présent, il est largement accepté que les mesures « dures » de lutte contre le terrorisme des volets « Poursuivre » et « Répondre » ne peuvent, à elles seules, répondre à la nature complexe du terrorisme ou améliorer un environnement qui favorise l'extrémisme violent. Par conséquent, le travail de prévention active est essentiel et fait partie des principales priorités du coordinateur de la lutte contre le terrorisme de l'UE.

La Stratégie de l'Union européenne de lutte contre la radicalisation et le recrutement par des organisations terroristes forme la base des travaux de l'UE dans le cadre du pilier « Prévenir ». Sa dernière révision date de mai 2014²⁶. La stratégie révisée identifie des domaines prioritaires d'action de l'UE, à la fois au sein de l'UE et en dehors, notamment la promotion de l'égalité des chances, les initiatives communautaires, la contre-argumentation et le renforcement des capacités. Elle préconise un effort conjoint entre les parties prenantes pertinentes au niveau local, régional, national et international pour soutenir les pays vulnérables dans la lutte contre le recrutement au terrorisme et pour développer la résilience des communautés à la radicalisation. Le besoin de mettre en œuvre une approche globale de la prévention de la radicalisation vers l'extrémisme violent a également été souligné par la Commission européenne dans sa Communication de juin 2016²⁷. En outre, la stratégie modifiée encourage l'UE à tenir compte de la radicalisation et à intégrer à ses programmes de développement un volet de sensibilisation à la lutte contre la radicalisation.

Le Groupe d'experts sur la radicalisation, établi en juillet 2017 pour proposer des recommandations sur la manière d'améliorer la coordination et la collaboration entre toutes les parties prenantes pertinentes, a présenté son rapport définitif le 18 mai 2018²⁸. Ceci inclut un large éventail de recommandations portant sur des mesures concrètes visant à relever des défis dans des domaines prioritaires tels que la radicalisation dans les prisons (notamment le suivi après la remise en liberté et la

« Le pilier « Prévenir » préconise un effort conjoint entre les parties prenantes pertinentes au niveau local, régional, national et international pour soutenir les pays vulnérables dans la lutte contre le recrutement au terrorisme et pour développer la résilience des communautés à la radicalisation »

26 Conseil de l'Union européenne, 'Draft Revised EU Strategy for Combating Radicalisation and Recruitment to Terrorism', 9956/14, 19 mai 2014.

27 Communication de la Commission européenne, « Soutien à la prévention de la radicalisation conduisant à l'extrémisme violent », COM (2016) 379 du 14 juin 2016.

28 Commission européenne, 'High-Level Commission Expert Group on Radicalisation (HLCERG-R)', rapport définitif, mai 2018.

gestion des peines), les communications et la propagande sur internet, la coopération entre les différentes parties prenantes au niveau local, l'éducation et l'inclusion sociale, le soutien aux groupes nécessitant une attention particulière (s'agissant notamment de la radicalisation de la jeunesse et des enfants revenants) ainsi que les interventions extérieures. Tenant compte de la valeur ajoutée et des accomplissements des initiatives de l'UE telles que le Radicalisation Awareness Network (RAN, Réseau de sensibilisation à la radicalisation), le European Strategic Communication Network (ESCN, Réseau européen de communications stratégique) et le Forum Internet de l'UE, le rapport appelle au renforcement de ces initiatives et à la coopération entre elles. Il préconise également de tisser des liens plus étroits entre toutes les parties prenantes, notamment les professionnels sur le terrain, les décideurs politiques et les chercheurs. Le rapport souligne l'importance de mieux adapter les actions mises en œuvre au niveau de l'UE aux besoins des États membres.

Depuis plusieurs années, l'UE mène un dialogue politique sur la lutte contre le terrorisme avec de nombreux pays concernés. Ces dialogues aident à identifier à un stade précoce les besoins des partenaires locaux concernés par les programmes de développement. En outre, dans le cadre d'une approche intégrée, plusieurs missions civiles de CSDP contribuent, à travers leurs initiatives de renforcement des capacités, aux efforts plus larges de l'UE dans ce domaine.

La Commission européenne reconnaît depuis longtemps le « lien entre sécurité et développement », qui veut qu'il n'y ait pas de sécurité sans développement et vice versa. La fragilité des États, la faiblesse de la gouvernance, l'ampleur des revendications socio-économiques et socio-politiques ouvrent un champ d'action illimité pour les extrémistes violents ainsi qu'un terrain fertile de recrutement et de radicalisation. Les conflits armés fournissent également leur lot d'images et de récits convaincants pouvant être utilisés à des fins de radicalisation. La P/LEV et l'impact stabilisateur que peut avoir le renforcement de la résilience à l'extrémisme violent sont donc pertinents à la fois directement et indirectement pour améliorer l'assistance offerte et aider les pays vulnérables en matière de développement.

L'UE a reconnu cette interdépendance entre le développement durable, l'action humanitaire, la paix et la sécurité, et nombre de ses programmes préconisent des solutions communes à la violence et à l'instabilité, notamment en soutenant une gouvernance démocratique dans le secteur de la sécurité afin de promouvoir son efficacité en matière de sécurité des personnes et de renforcement des capacités²⁹.

Des synergies similaires sont reprises par l'Objectif de développement durable (ODD) 16 des NU sur la paix et la sécurité, qui affirme que la communauté internationale devrait « promouvoir des sociétés paisibles et inclusives pour le développement durable » et « consolider les institutions nationales pertinentes, notamment à travers la coopération internationale, afin de renforcer les capacités à tous les niveaux, en particulier dans les pays en voie de développement, de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité »³⁰.

« Les programmes de l'EU qui contribuent à la LEV s'appuient sur l'ensemble de la gamme d'instruments thématiques et géographiques de européens »

29 Conseil de l'Union européenne, 'The New European Consensus on Development: "Our World, Our Dignity, Our Future"', Joint Statement by the Council and Representatives of the Governments of the Member States Meeting Within the Council, the European Parliament and the European Commission, juin 2017.

30 NU, « Objectif de développement durable 16 », but 16.a.



Les programmes de P/LEV de la Commission européenne appliquent un certain nombre de principes généraux :

- Ils doivent se fonder sur des preuves.
- Ils doivent tenir compte du contexte local et être adaptés en conséquence.
- Les principes « Ne pas porter préjudice » et « Faire autant de bien que possible » doivent présider aux différentes interventions pour s'assurer que celles-ci ne provoquent pas de violations des droits de l'homme, n'exacerbent pas les divisions entre les institutions et les communautés et n'empirent pas les griefs existants. Cependant, il est impératif que les programmes ne cèdent pas à la tentation de l'aversion au risque car ceci pourrait entraver leur capacité à atteindre les résultats escomptés.
- Une approche multidisciplinaire sur « l'ensemble de la société » doit être adoptée et faire intervenir différents acteurs au-delà des services traditionnels d'application de la loi et militaires, notamment les prestataires de services de santé publique, de santé mentale et sociaux, les parents et familles, les chercheurs, les établissements scolaires, les entreprises et le secteur privé, les ministères de l'éducation, des affaires sociales et de la santé, les autorités municipales et le gouvernement local, les agents de consolidation de la paix, les agents de probation et des prisons, les organisations de protection des droits de l'homme et la société civile³¹.

³¹ Rosand et al., 'A Roadmap to Progress'.

Les initiatives qui se concentrent sur l'UE sont une composante importante du travail de P/LEV de la Commission européenne. Cependant, il est établi depuis longtemps que le travail de P/LEV en interne doit s'articuler avec les efforts visant à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent dans des zones plus éloignées. Un certain nombre d'États membres de l'UE possèdent également leurs propres politiques et programmes de P/LEV internes et externes, avec des principes et objectifs similaires. Par conséquent, l'UE et ses États membres cherchent de plus en plus à tirer parti de leurs expériences mutuelles.

Les programmes de l'UE qui contribuent à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent s'appuient sur l'ensemble de la gamme d'instruments thématiques et géographiques européens comme le Fonds de développement européen (FDE), les instruments régionaux et sous-régionaux, les fonds thématiques de gouvernance et de justice, et l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP), qui permet de relever des défis transnationaux et transfrontaliers.

« L'UE a reconnu cette interdépendance entre le développement durable, l'action humanitaire, la paix et la sécurité, et nombre de ses programmes préconisent des solutions communes à la violence et à l'instabilité »

4

Mesures de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent

RECONNAISSANT LE défi mondial que pose l'extrémisme violent, ce chapitre offre une liste non-exhaustive de projets actuels pertinents pour la P/LEV et de projets de P/LEV de plusieurs régions du monde. Les activités de P/LEV de la Commission européenne recouvrent une zone géographique large et en expansion, notamment l'Afrique de l'Ouest, du Nord et de l'Est ; le Moyen-Orient ; l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est.

Les initiatives de P/LEV dans ces régions relèvent généralement de trois catégories, que recoupent globalement les volets « primaire » et « secondaire » du modèle de santé publique.

La première catégorie est **l'engagement du public**, qui met l'accent sur le fait d'atteindre un large public en lui envoyant des messages clés à travers des campagnes médiatiques et des activités culturelles intercommunautaires.

La deuxième catégorie suppose des **interventions plus ciblées** visant les communautés ou individus vulnérables. Il s'agit ici d'améliorer l'inclusion et les services socio-économiques, de fournir des programmes d'éducation, de former des leaders féminins et issus de la jeunesse et de consolider la justice transitionnelle. Ces initiatives complètent les interventions ciblées « tertiaires » qui se concentrent sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR).

La troisième grande catégorie recoupe les efforts visant à **renforcer les capacités de P/LEV** des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux concernés. Ces formes de renforcement des capacités comprennent les initiatives menées spécifiquement avec la police, la société civile et les médias ainsi que les experts en matière de consolidation de la paix et de médiation des conflits, et les décideurs politiques.

Dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix, différentes actions de P/LEV ont été lancées dans le monde entier sous l'égide du programme Renforcer la résilience face à l'extrémisme violent (Strengthening Resilience to Violent Extremism, **STRIVE**). Ces actions **STRIVE** visent à faciliter la mise en œuvre de projets de P/LEV

« Les actions STRIVE visent à faciliter la mise en œuvre de projets de P/LEV en collaboration avec les communautés locales, afin de créer des conditions favorisant le développement et la résilience face à l'extrémisme violent »



en collaboration avec les communautés locales afin de créer des conditions favorisant le développement et la résilience face à l'extrémisme violent. Plusieurs des actions évoquées dans ce chapitre sont suivies d'initiatives régionales et nationales qui, elles aussi, visent à renforcer la résilience face à l'extrémisme violent.

Depuis 2013, plus de 29 millions d'euros ont été versés à des projets dans plus de 20 pays du monde pour prévenir l'extrémisme violent et lutter contre ce fléau. Le point commun de ces actions spécifiques mises en œuvre dans le cadre du programme est leur caractère innovant, le fait qu'elles testent de nouvelles pistes et leur capacité à créer une plateforme d'apprentissage à utiliser pour orienter les instruments de coopération traditionnels de l'UE au sens large.

« Les activités de P/LEV de la Commission européenne recouvre une zone géographique large et en expansion, notamment l'Afrique de l'Ouest, du Nord et de l'Est ; le Moyen-Orient ; l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est »

STRIVE Kenya

Renforcer la résilience face à l'extrémisme violent au Kenya

LE PROGRAMME STRIVE Horn of Africa (HoA, Corne de l'Afrique) a clairement mis en évidence qu'il était intéressant et utile de poursuivre les efforts de LEV en Afrique de l'Est jusqu'au lancement d'un deuxième programme, STRIVE Kenya, en octobre 2016. Conçu pour durer 36 mois, le projet a une portée géographique plus concentrée puisque toutes les initiatives portent exclusivement sur le Kenya, même si l'on s'est efforcé d'y intégrer les expériences et enseignements tirés de STRIVE HoA.

L'objectif principal de cette seconde mouture consiste à « **contribuer à faire progresser la paix et la stabilité et à fournir des opportunités économiques inclusives à la jeunesse dans les régions marginalisées du Kenya** ». Plus spécifiquement, il consiste à comprendre les sources locales de conflit et d'exclusion, ce qui permet d'élaborer des politiques et interventions plus éclairées qui répondent aux besoins et aux réclamations ; à offrir à la jeunesse des compétences professionnelles leur permettant d'améliorer leurs perspectives d'emploi et de subsistance ; à renforcer les capacités de gestion et de prévention des conflits ; et à renforcer la confiance entre l'État, la société civile et les communautés locales.

Ceci se divise en quatre résultats principaux :

- **Résultat 1** : Recherches menées pour comprendre les causes des conflits, notamment le rôle des femmes dans l'extrémisme violent ; la relation entre les conflits entre clans et le recrutement au Nord-Est du Kenya ; la relation entre les conflits sur les terres et la radicalisation sur la côte sud ; et la relation entre l'extrémisme violent et la criminalité à Majengo et à Eastleigh (Nairobi).
- **Résultat 2** : Mentorat se concentrant particulièrement sur les femmes.
- **Résultat 3** : Formation à l'application de la loi.
- **Résultat 4** : Communications préventives.

Ces quatre domaines ont été volontairement conçus pour donner suite aux conclusions du programme STRIVE HoA, qui s'appuyait sur les enseignements tirés pour élaborer une série de programmes pilotes nouveaux et élargis afin d'enrichir la base de connaissances en matière de LEV et contribuer aux meilleures pratiques. Ceci inclut l'élargissement du programme de mentorat, l'augmentation du nombre de personnes formées et l'élaboration d'un système de renvoi basé sur les recommandations visées dans l'évaluation externe de STRIVE HoA. De même, l'équipe STRIVE s'est appuyée sur une approche de théorie du changement pour renforcer sa méthodologie. En indiquant explicitement les hypothèses, objectifs et résultats escomptés des programmes, la théorie du changement peut servir de cadre à l'apprentissage et à l'adaptation des projets et aider à identifier des lacunes dans sa logique sous-jacente. Par conséquent, STRIVE Kenya s'appuie explicitement sur les enseignements tirés à l'issue de STRIVE HoA et continuera de contribuer à la compréhension et à la mise en œuvre de la LEV au niveau local, régional et international.



STRIVE Afghanistan

Renforcer la résilience face à l'extrémisme violent en Afghanistan

DANS UN contexte de conflit persistant et de fragilité, l'Afghanistan fait face à diverses menaces liées à l'extrémisme violent. Dans le but de réduire la vulnérabilité au recrutement par des groupes extrémistes violents des populations « à risque », y compris les migrants de retour en Afghanistan et les communautés d'accueil, l'UE a lancé une nouvelle action de 40 mois, au titre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix, d'un montant de 3 millions d'euros qui a débuté en janvier 2019.

Cet objectif se décline en deux objectifs spécifiques:

1. Les communautés de migrants de retour et celles d'accueil identifiées comme « à risque » adoptent des attitudes et des comportements plus adaptés à cette menace de recrutement.
2. Le gouvernement afghan comprend et répond plus efficacement à cette menace de recrutement par des groupes extrémistes violents.



Le projet est axé sur quatre domaines de résultats:

1. La connaissance et la compréhension des facteurs qui contribuent à la vulnérabilité des migrants de retour et / ou des communautés d'accueil à l'extrémisme violent ont progressé, tant au niveau individuel que communautaire.
2. Des interventions visant à accroître la résilience au recrutement par des groupes extrémistes violents des migrants de retour et des membres des communautés d'accueil sont lancées et leur impact est mesuré.
3. La compréhension du gouvernement et sa capacité de mise en œuvre des stratégies visant à réduire les risques liés à l'extrémisme violent en Afghanistan sont améliorés.
4. La visibilité de l'UE et du programme est accrue au sein de l'UE et de ses États membres, ainsi qu'au sein des pays bénéficiaires et organisations partenaires, et les leçons tirées du programme sont largement partagées au sein de la communauté travaillant dans le champ du P / CEV, qui souffre d'un manque de données permettant d'évaluer sur l'impact des interventions dans ce domaine.

Basée sur le modèle d'EU STRIVE, cette action novatrice met fortement l'accent sur la recherche et l'apprentissage. Les leçons tirées des actions STRIVE précédentes seront utilisées dans STRIVE Afghanistan.

L'action est mise en œuvre par le Royal United Services Institute (RUSI) en partenariat avec Seefar.

Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso

Restaurer la cohésion sociale au nord du Burkina Faso à travers une meilleure compréhension des facteurs de radicalisation, la promotion du dialogue et la revitalisation de l'économie pastorale

« Les autorités nationales ont du mal à réagir correctement en raison de la volatilité de la situation politique et sécuritaire, de leurs capacités limitées et de l'absence, jusqu'à présent, d'une approche intégrée »

DEPUIS 2015, les communautés vivant dans les régions du Burkina Faso à la frontière du Mali et du Niger, en particulier au nord, sont confrontées à une insécurité grandissante et à d'autres pressions contribuant à une vulnérabilité croissante, notamment des opportunités économiques limitées. Les autorités nationales ont du mal à réagir correctement en raison de la volatilité de la situation politique et sécuritaire, de leurs capacités limitées et de l'absence, jusqu'à présent, d'une approche intégrée.

L'action, chiffrée à 7 millions d'euros, est incluse dans la Stratégie de l'UE pour le Sahel et le Plan régional d'action pour le Sahel (2015-2020), et correspond aux éléments financés par le Fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne pour l'Afrique. L'action complète le Programme d'urgence pour le Sahel 2017-2020 et porte sur les mêmes domaines.

Sur une période de 36 mois, le projet contribuera à :

- Renforcer le suivi et, en même temps, l'évolution des régions à risque.
- Renforcer le dialogue intra et interreligieux ainsi que le dialogue entre les communautés et avec l'État pour une cohésion sociale revitalisée.
- Redynamiser les activités liées aux économies pastorales locales dans les zones sensibles comme un vecteur de paix et de résilience, dans le but de maintenir le dialogue et la cohésion sociale dans les communautés.

L'action régionale de l'UE en matière de P/LEV : Corne de l'Afrique - Éthiopie, Kenya et Somalie

Renforcer la résilience face à l'extrémisme violent (STRIVE) dans la Corne de l'Afrique

Objectifs visés

STRIVE HORN of Africa (HoA, Corne de l'Afrique) était la première initiative dédiée de la Commission européenne pour mettre en œuvre un projet en dehors de l'UE ayant pour objectif spécifique de lutter contre l'extrémisme violent. L'initiative a été conçue pour aider à développer des bonnes pratiques d'exécution et de suivi des activités de prévention en adoptant une approche pilote pour effectuer des expériences et tester des hypothèses liées à la radicalisation et au recrutement. Lancée en janvier 2014, STRIVE HoA repose sur un calendrier de 36 mois qui intègre une évaluation de recherche (6 mois), la mise en œuvre d'un programme pilote (24 mois) et des phases d'évaluation (6 mois) réparties sur quatre lots de travaux :

1. Renforcer les capacités régionales du secteur de la sécurité et des autorités d'application de la loi pour collaborer avec la société civile dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent.
2. Renforcer la capacité des organisations de promotion des droits des femmes au Puntland et au Somaliland pour lutter contre l'extrémisme violent.
3. Améliorer la compréhension des défis auxquels sont confrontés les jeunes Somaliens nés dans l'UE au Somaliland.
4. Améliorer la compréhension des facteurs de radicalisation de la jeunesse au Kenya.

Un cinquième domaine de résultat a été inclus par la suite, qui se concentrait sur les communications préventives.

Ces pilotes cherchaient à identifier des approches « efficaces » pour prévenir l'extrémisme violent dans différents contextes et élargir la base de preuves concernant les programmes de LEV. Les résultats principaux sont mis en évidence ci-dessous. Néanmoins, la description détaillée des conclusions tirées de STRIVE HoA figure dans une évaluation indépendante³² ainsi que dans un rapport de suivi sur les enseignements tirés³³.

³² Julian Brett and André Kahlmeyer, 'Strengthening Resilience to Violent Extremism – STRIVE (Horn of Africa)', Evaluation Report, European Union's Instrument Contributing to Stability and Peace (IcSP), Tana, CMC Conflict Management Consulting, janvier 2017.

³³ RUSI, 'STRIVE Horn of Africa: Lessons Learned', 2017.

Résultat 1 : Relations entre les agences d'application de la loi et la société civile

Le domaine de résultat 1 consistait à faire participer les autorités d'application de la loi à des activités de « Prévention » en développant leurs capacités de former des partenariats avec les parties prenantes pertinentes de la société civile dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent. Il s'agissait en particulier de déterminer comment l'utilisation excessive de la force, le profilage ethnique et l'absence d'État de droit pouvaient contribuer à la prolifération de la radicalisation. Après avoir développé un cursus en collaboration avec le gouvernement kenyan, RUSI a proposé une série d'ateliers de formation qui se sont terminés par des études de perception.

Les données d'évaluation illustraient un changement concerté de point de vue des participants, une seule personne sur 80 s'opposant à la participation de la société civile à la mise en œuvre de P/LEV. Enfin, à l'issue du programme, il existe des preuves de collaboration plus étroite entre les agents d'application de la loi et les organisations de la société civile dans certains domaines.

Cependant, ces travaux ont mis en évidence la difficulté de mettre en œuvre des réformes durables et de surmonter les obstacles intra-gouvernementaux. Ceci nécessite en effet une coordination entre les différents ministères, dont certains peuvent s'avérer moins réceptifs que d'autres aux formations de P/LEV et à l'accent qu'ils mettent sur la coopération entre l'État et la société civile. De même, l'évaluation indépendante des activités de STRIVE mettait l'accent sur l'importance de relayer les initiatives de sensibilisation et de renforcement des capacités aux agents de première ligne dans les zones à risque et le besoin de compléter ces formations par une collaboration multilatérale et une réforme institutionnelle.

Résultat 2 : Renforcer la capacité des organisations de femmes pour lutter contre l'extrémisme violent

Des actions pilotes basées sur la recherche ont été développées dans le but d'inclure et de responsabiliser les femmes dans le cadre des mécanismes de sécurité existants au Somaliland.

Avec l'aide de STRIVE HoA, 11 comités de la paix féminins ont été établis dans les régions de Togdheer, Saahil et Sool afin de sensibiliser à l'extrémisme violent. Ces comités s'efforçaient également d'améliorer la circulation des informations entre les agences d'application de la loi et les acteurs de la communauté et les femmes ont été formées à des méthodes leur permettant de se présenter efficacement lors de leurs interactions avec les autorités locales. STRIVE HoA a également formé des policières et membres féminins de forums de police à la participation active aux programmes



de P/LEV, à l'identification des problèmes de sécurité au niveau local et à la mise en place de solutions ciblées.

Une augmentation concertée des taux d'emploi de femmes policiers a été constatée dans les zones bénéficiaires même si les recrues féminines continuaient d'être largement reléguées à des tâches administratives. Par ailleurs, en raison de contraintes logistiques, il n'a pas été possible de contrôler le caractère durable de ces tendances.

De même, certains segments de la communauté ont beaucoup hésité à inclure les femmes dans les discussions concernant la paix et la sécurité. Ceci était le cas, en particulier, des groupes religieux et leaders traditionnels. Néanmoins, la résistance peut être atténuée en partie en impliquant les chefs des villages dans les phases de pré-évaluation des activités de P/LEV. Ainsi, les perceptions selon lesquelles ces initiatives serviraient de véhicules permettant à des intérêts étrangers de remettre en question les normes locales peuvent être évitées.

« STRIVE HoA a également formé des policières et membres féminins de forums de police à la participation active aux programmes de P/LEV »



Résultat 3 : Comprendre les défis auxquels sont confrontés les jeunes Somaliens nés dans l'UE au Somaliland

Ces activités visaient à renforcer la résilience face à l'extrémisme violent à travers le sport et l'éducation pour les jeunes Somaliens nés dans l'UE au Somaliland. Les différents volets du projet pilote accordaient la priorité à trois points essentiels : développer la confiance et la familiarité mutuelles entre différents groupes de jeunes, les occuper et élargir leurs horizons culturels et sociaux.

Les groupes de discussion se sont avérés représenter des mécanismes efficaces de facilitation de l'engagement transversal dans la société, même si leur impact était plus important lorsque les réunions étaient plus petites et incluaient des intervenants adolescents. En effet, dans ces circonstances, les jeunes pouvaient mieux s'identifier à leurs conseils.

À la différence des séances de groupe plus structurées, le sport fournissait des opportunités efficaces de « briser la glace » à travers des interactions informelles entre la jeunesse locale et les jeunes expatriés. Il s'agissait-là d'un exercice particulièrement utile pour briser la glace. Cependant, les coordinateurs ont souligné qu'il convenait de mettre en place des projets supplémentaires capables de fonctionner pour les différents genres car la participation des femmes était gravement entravée par les normes sociales conservatrices.

Résultat 4 : Comprendre les facteurs d'extrémisme violent au sein de la jeunesse

Au cours de la mise en œuvre du programme, plusieurs projets indépendants mais se renforçant mutuellement ont été déployés pour cibler spécifiquement la radicalisation de la jeunesse au Kenya. Ceux-ci comprenaient : des séances de mentorat, le dialogue interreligieux, le renforcement des capacités pour les médias et les autorités religieuses et la production d'émissions de radio.

Parmi ces initiatives, la plus réussie était le programme de mentorat offert aux jeunes vulnérables de Manjengo et Eastleigh (Nairobi) en partenariat avec une organisation de la société civile basée à Nairobi. Les critères de sélection des bénéficiaires potentiels ciblaient des populations « à risque », notamment les enfants en décrochage scolaire, les personnes récemment converties à l'Islam, les personnes impliquées directement dans des activités criminelles/violentes et les personnes dont les proches sont impliqués dans des activités criminelles/violentes.

Les résultats positifs démontrent les avantages de la participation des jeunes vulnérables à un niveau personnel et individuel. Ceci se manifeste, en particulier, lorsque les mentors sont des modèles auxquels les jeunes Kenyans peuvent s'identifier (comme des artistes, athlètes et docteurs ayant réussi dans leur vie professionnelle malgré une situation économique difficile) et qui peuvent être contactés en dehors des temps de rencontre officiellement prévus pour la formation. Les anciens / revenants exercent également un attrait important et influencent positivement les jeunes « à risque ». La participation des mentors déjà connus dans la communauté aide à la fois à réduire les obstacles à la participation et à dissiper les inquiétudes concernant les financements étrangers.

Cependant, plusieurs défis ont fait surface car le programme a dépendu toujours de la recherche de mentors crédibles capables à la fois de développer des relations avec les jeunes Kenyans et d'obtenir un engagement à long terme vis-à-vis du projet. Ceci nécessite des procédures de vérification approfondies et un processus de suivi continu pour atténuer la vulnérabilité du programme à l'infiltration par des acteurs néfastes. Le recrutement au sein des communautés locales accroît également les risques pour les mentors individuels.

Enseignements Sélectionnés

Emergent de STRIVE HoA en relation avec la conception et l'exécution des projets de P/LEV :

- Il est recommandé que les projets de P/LEV évaluent systématiquement le risque et adoptent systématiquement une approche basée sur la théorie du changement au cours de la phase de conception afin de formuler explicitement les hypothèses et s'intégrer les sensibilités essentiels.
- L'adoption d'une approche de projet pilote pour les premières initiatives menées dans une nouvelle zone géographique permet de réaliser des essais. Ces approches sont utiles à condition que des dispositions suffisamment rigoureuses soient mises en place en matière de suivi pour en tirer des enseignements.
- Il est recommandé de mettre à disposition des financements permettant d'élargir immédiatement les projets pilotes et, par conséquent, de maintenir l'élan généré (et ainsi renforcer la possibilité d'atteindre des résultats sur la durée).
- Comme les partenaires de mise en œuvre peuvent faire face à des contraintes en matière de capacités (liées à la gestion de projet ou à la P/LEV), l'équipe de projet doit se préparer à adopter un rôle de développement des capacités et/ou de mentorat à cet égard.
- Il est recommandé d'assurer une cohésion maximale avec d'autres instruments de financement de l'UE. Il est essentiel de diffuser les enseignements tirés et partager des informations au sein et dehors de l'UE.



STRIVE Asie

Renforcer la résilience à l'extrémisme violent en Asie: un partenariat conjoint UE-Nations Unies

L'EXTENSION DE l'extrémisme violent au cours de ces dernières années constitue une menace sérieuse pour les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix et de la sécurité, tout en sapant les progrès accomplis dans la promotion du développement durable et le respect des droits de l'homme. Atténuer l'attrait de l'extrémisme violent au sein des communautés et des groupes vulnérables, en particulier des jeunes, devient une priorité pour de nombreux pays du monde, y compris en Asie, où les attaques terroristes ont commencé à augmenter au début des années 2000, en particulier en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est.

Financé par l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix et en coopération avec le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNOCT), le Bureau des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les Organisations des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'UE a récemment lancé une nouvelle action visant à contribuer à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent (P/CEV) en Asie centrale, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est par le biais d'une approche globale de la société / de multiples parties prenantes comprenant les gouvernements, les acteurs de la sécurité, la société civile et le secteur privé. Le projet sera mis en œuvre dans un délai de quatre (4) ans commençant en janvier 2019 et se terminant en décembre 2022.



La couverture géographique du projet comprendra un nombre limité de pays bénéficiaires d'Asie Centrale, du Sud et du Sud-Est, qui seront sélectionnés dans la phase de lancement.

L'objectif spécifique est que les principaux acteurs gouvernementaux (l'Exécutif et ses agences de sécurité et ses organes législatifs, le cas échéant) et les acteurs non gouvernementaux soient mieux préparés à contribuer aux objectifs de P / CEV dans les régions et les pays ciblés. Ceci sera réalisé en améliorant : la capacité des autorités nationales et locales, des organes législatifs, de la société civile et du secteur privé à élaborer des politiques dans le domaine du P / CEV, en particulier la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action nationaux de prévention de l'extrémisme violent; le rôle des forces de l'ordre dans la prévention de l'extrémisme violent, en étroite collaboration avec des acteurs non gouvernementaux; et la résilience locale des communautés à risque au travers d'initiatives menées par les communautés elles-mêmes dans le domaine du P / CEV.

Les principales leçons tirées des actions STRIVE précédentes exigent que les efforts dans ce domaine soient fondés sur des preuves, adaptés au contexte local et adoptent une approche multidisciplinaire. Ces aspects ont été pris en compte dans la conception de STRIVE Asia, qui a également tiré parti de l'expérience des Nations Unies dans plus de 81 pays dans toutes les régions du monde, en fournissant une assistance P / CEV aux pays bénéficiaires à leur demande.

STRIVE Asia cherche également à développer des connaissances supplémentaires tout au long de sa mise en œuvre afin de faciliter l'apprentissage dans ce domaine et de veiller à ce que les mesures prises soient cohérentes avec les autres efforts et interventions. Grâce à cette production de connaissances, le projet peut identifier les lacunes et les meilleures pratiques et créer une fenêtre d'opportunité pour examiner des questions de pointe telles que l'implication du secteur privé dans la gestion du P/CVE.

P/LEV dans la région Sahel-Maghreb

Lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent dans les régions du Sahel et du Maghreb

Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Tchad et Tunisie

AU REGARD des nombreux facteurs contribuant au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans la région du Sahel et du Maghreb, ce projet a été lancé en juillet 2015 pour compléter le programme d'Assistance régionale ciblée dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Ce projet de 5 millions d'euros a été lancé dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage (IEV) et est prévu pour durer quatre ans.

L'objectif du programme consiste à lancer, mettre en œuvre et évaluer les projets de P/LEV innovants et à diffuser les enseignements et bonnes pratiques tirés de ces projets, en collaboration avec la société civile et les acteurs non-étatiques. En septembre 2018, les activités étaient mises en œuvre par plus de 60 partenaires dans huit pays de la région du Sahel et du Maghreb.

Il est essentiel d'exploiter les efforts de la société civile et des acteurs non-étatiques à la fois pour la P/LEV et pour le développement au sens large. Dans le cadre de ce projet, la coopération triangulaire (sud-sud) est activement encouragée et facilitée. Comme dans le cadre de STRIVE Corne de l'Afrique, une approche thématique est adoptée en matière de développement de programmes de lutte contre la radicalisation, les principales actions du projet ayant trait aux médias, à l'éducation, à la religion, à la culture et aux arts ainsi qu'à l'écologie. Toutes les activités sont spécifiques au contexte et conçues pour promouvoir un « vivre ensemble » sur le terrain. Selon les projets, le lieu et/ou les personnes auxquelles ils s'adressent, l'accent peut être mis sur les droits de l'homme (notamment les droits des femmes), la gestion des conflits, la tolérance religieuse et/ou l'autonomisation de la jeunesse. Pour illustrer les actions menées dans le domaine des médias, ce programme soutient une gamme d'activités qui se concentrent sur les messages de LEV, l'utilisation d'Internet et des médias sociaux, le désengagement, la sensibilisation et l'information des agents de première ligne. En outre, compte tenu du problème posé par les combattants étrangers, il se concentre sur la prévention de la radicalisation et du recrutement dans la région du Sahel et du Maghreb.

Comme pour les autres programmes financés par l'UE, l'accent est également mis sur la collecte des données et l'identification des meilleures pratiques pour éclairer les programmes futurs. Ce projet s'efforce de fournir un inventaire exhaustif des programmes actuels et antérieurs et d'en tirer les enseignements qui s'imposent. À l'issue d'une cartographie quantitative et qualitative de ces projets, un rapport exhaustif sera produit pour mettre en évidence les meilleures pratiques et les enseignements tirés des activités de P/LEV actuelles et récentes. Afin d'améliorer l'accès aux informations, les leaders du projet animeront des séances de diffusion et des ateliers avec des délégations de l'UE dans différents pays.

« Il est essentiel d'exploiter les efforts de la société civile et des acteurs non-étatiques à la fois pour la P/LEV et pour le développement au sens large »

P/LEV : Moyen-Orient et Afrique du Nord

Renforcer la résilience dans la région MENA

Algérie, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie, avec la possibilité d'élargir certaines activités à d'autres pays de la région

AU COURS de la dernière génération, la région MENA a connu le taux de croissance de la population le plus rapide de toutes les régions du monde. En 1950, sa population était d'environ 100 millions ; aujourd'hui, elle est d'environ 380 millions. Un tiers de la population de la région a moins de 15 ans et 70 % ont moins de 30 ans. Des études indiquent que les conflits prolifèrent dans les pays où les jeunes sont aussi nombreux, une menace distincte pesant alors sur le gouvernement et la société civile qui cherchent à répondre à leurs besoins. Le conflit en Syrie, l'importance du recrutement de Daech dans des pays comme la Tunisie en particulier ainsi que les attentats terroristes récents dans ce pays ont rendu la situation encore plus difficile.

Pour répondre aux défis spécifiques liés à l'extrémisme violent et à la jeunesse dans la région MENA, l'UE finance la deuxième phase du programme « Renforcer la résilience au sein de la région MENA » dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Le projet, qui dispose d'un budget de 11,5 millions d'euros, se déroule sur une période de 36 mois de janvier 2018 à janvier 2021. Par rapport à la première phase, la portée géographique du projet s'est élargie pour inclure l'Algérie, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie, avec la possibilité de développer des activités dans d'autres pays de la région où des communautés particulières subissent également le départ d'un grand nombre de combattants étrangers pour la Syrie, ce qui suggère une vulnérabilité accrue à la radicalisation et au recrutement.

Les principales activités du projet étaient les suivantes :

1. Recherche en matière de recrutement et de radicalisation de la jeunesse

À travers cette activité, la recherche documentaire sera complétée par des recherches originales sur les processus de recrutement et dynamiques de radicalisation au niveau de la communauté. Ces recherches déboucheront sur la production de recommandations sur la participation des jeunes (qui sont le public ciblé) à travers des communications et programmes pertinents.

2. Renforcement des capacités en matière de communications stratégiques et campagnes auprès des organisations de la société civile

Dans le cadre d'une seconde activité, des formations pratiques seront proposées pour aider les organisations de la société civile à expliquer leur mission et leur vision en fonction de leur public cible. Une assistance sera fournie en matière de communication, de suivi et d'évaluation des stratégies de ces organisations.

3. Renforcement des capacités auprès des gouvernements en matière de communications stratégiques et de campagnes

Des initiatives de mentorat, des recherches et des ateliers seront également organisés auprès des fonctionnaires gouvernementaux pour les aider à élaborer des stratégies

« Des études indiquent que les conflits prolifèrent dans les pays où les jeunes sont aussi nombreux, une menace distincte pesant alors sur le gouvernement et la société civile qui cherchent à répondre à leurs besoins »



et campagnes de communication transgouvernementales efficaces, qui ciblent notamment la société civile.

4. Autonomisation de la jeunesse et développement des compétences

Des animateurs formés issus de la société civile développeront les compétences des jeunes participants en matière de pensée critique et leur donneront les moyens d'exploiter ces nouvelles compétences pour mettre en œuvre leurs propres projets d'action sociale basés sur la communauté. Ce projet offre une réponse immédiate et à court terme qui allie les programmes destinés aux jeunes et les campagnes de communication adaptées aux contextes locaux et permet de tirer des enseignements sur la manière de résoudre les problèmes de radicalisation dans différents contextes.

P/LEV : Afrique de l'Ouest et la région du Lac Tchad

Soutien au programme de prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans la région du Lac Tchad

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo

CERTAINS DES pays les plus fragiles au monde sont situés en Afrique de l'Ouest et autour du Lac Tchad. La vulnérabilité de ces pays et de leurs zones frontalières découle d'un certain nombre de facteurs, notamment la faiblesse de la gouvernance, la corruption, l'insécurité alimentaire et socio-économique et les tensions inter-ethniques. Tous ces facteurs ont contribué à la création d'un environnement propice à la propagation d'une forme réellement transrégionale de radicalisation, qui a permis à des groupes terroristes de s'établir dans certaines parties de la région, ce qui a entraîné une déstabilisation plus profonde de ces États et sociétés.

Pour relever ces défis, un projet d'assistance ciblée de l'UE de 4 millions d'euros est en cours de mise en œuvre dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Le projet doit s'écouler de février 2018 à août 2019 et vise à développer les connaissances afin de contribuer à la prise de décision sur la radicalisation et l'extrémisme violent par les gouvernements, les autorités locales et les donateurs des régions du Sahel et du Maghreb et de leurs zones frontalières.

L'objectif consiste à offrir aux décideurs de tous les niveaux une boîte à outils qui les aide à s'attaquer aux conditions menant à la radicalisation. L'approche mise en œuvre par cette action se base sur l'intégration d'analyses locales approfondies à des solutions d'élaboration de politiques de P/LEV et sur la formulation de recommandations stratégiques.

En mettant en place un réseau d'experts régional (universitaires et professionnels), le projet intègre des connaissances et expériences relatives à la radicalisation et à la P/LEV, qui proviennent d'une gamme de sources. Il vise également à soutenir les professionnels de la région en contribuant à réunir des ressources stratégiques et universitaires et à recueillir des points de vue locaux, régionaux et internationaux.

« L'objectif consiste à offrir aux décideurs de tous les niveaux une boîte à outils qui les aide à s'attaquer aux conditions menant à la radicalisation »



« Le projet intègre des connaissances et expériences relatives à la radicalisation et à la P/LEV, qui proviennent d'une gamme de sources »

La mise en œuvre de méthodologies structurées et convenues en commun en matière de « recherche-action », d'analyse, de cartographie, d'avertissement précoce et de formulation de recommandations pour des actions opérationnelles est inestimable car elle contribue à une meilleure compréhension de la P/LEV au niveau théorique comme pratique. Une plateforme régionale virtuelle a été créée pour faciliter ce processus. La fourniture de formations et d'ateliers sur l'extrémisme violent et la radicalisation permet également de comprendre de manière plus approfondie la dynamique locale et régionale de l'extrémisme violent et la manière dont elle peut perdurer. Enfin, le projet finance la production d'outils de lutte contre la radicalisation à l'aide des nouvelles technologies et des médias.

La combinaison de tous ces éléments promeut une meilleure compréhension des défis posés par la radicalisation et offre aux décideurs régionaux les capacités et outils analytiques nécessaires pour s'engager dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de LEV efficaces.

P/LEV : Asie du Sud-Est

Prévenir l'extrémisme violent à travers la promotion de la tolérance et du respect de la diversité en Asie du Sud-Est

Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande, avec la possibilité d'élargir certaines activités à d'autres pays de la région

L'ASIE DU Sud-Est a une longue histoire d'extrémisme violent, basée en majorité sur une interaction complexe et souvent localisée entre les contextes socio-économique et politique. Cependant, entre le bombardement de Bali en 2002 et le siège de Marawi qui s'est terminé le 23 octobre 2017 par le massacre de plus de 1 000 personnes et le déplacement d'1,1 million de personnes, l'expansion du terrorisme international a entraîné de nouveaux risques, méthodes et stratégies d'extrémisme violent dans la région. En particulier, elle a ouvert les conflits locaux aux forces et dynamiques transnationales, augmenté les risques et déstabilisé les groupes potentiellement extrémistes ou localisés.

Pour aider à relever ces défis, un projet d'assistance régionale ciblée de 3 millions d'euros de l'UE est en cours de mise en œuvre dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Le projet se déroule d'août 2018 à février 2020 et son objectif consiste à réduire la vulnérabilité des pays d'Asie du Sud-Est (en particulier l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande) à l'extrémisme violent, à faire baisser le risque de radicalisation et à accroître la résilience des communautés locales et sociétés au sens large aux menaces terroristes. L'objectif consiste à promouvoir, par le biais de la recherche, une meilleure compréhension des phénomènes extrémistes violents en Asie du Sud-Est pour faire en sorte que les actions de prévention s'appuient sur des preuves réelles basées sur la recherche. Le projet facilitera également la diplomatie préventive qui, principalement, influence l'élaboration de politiques à travers le soutien apporté à l'élaboration de plans d'action nationaux en matière de P/LEV dans la région. En outre, il renforcera les capacités de la société civile, des jeunes et des femmes à se mettre en contact, à communiquer et à défendre la paix, la tolérance et le respect mutuel, notamment à travers le développement de récits alternatifs.

La compréhension des phénomènes basée sur la recherche s'appuiera sur la contribution aux efforts existants d'établissement d'un réseau régional de professionnels de la recherche qui organisent des forums régionaux et élaborent des recommandations en matière de politique de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent en

« L'objectif consiste à promouvoir, par le biais de la recherche, une meilleure compréhension des phénomènes extrémistes violents en Asie du Sud-Est pour faire en sorte que les actions de prévention s'appuient sur des preuves réelles basées sur la recherche »



Asie. Des séries d'ateliers nationaux organisés dans les quatre pays alimenteront le développement de plans d'action nationaux relatifs à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent. Le projet fera en sorte que ces plans soient élaborés dans le strict respect des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes et favorisera une intégration complète dans la société civile. Des réseaux régionaux en ligne et hors ligne (pour les plateformes et outils) proposant des alternatives aux récits extrémistes seront établis. Le projet soutiendra également la production de vidéos à diffuser sur les médias sociaux et favorisant le respect de la diversité et parrainera des organisations de la société civile dans les quatre pays cibles afin de pouvoir contrer les récits extrémistes. Ceci inclura des formations et ateliers destinés aux réalisateurs de vidéos, l'élaboration d'un manuel de formation à la production de contenus vidéos destiné aux acteurs de la société civile, des événements de réseautage régionaux et des campagnes de sensibilisation.

Jeunesse et P/LEV

L'INSTRUMENT CONTRIBUANT à la stabilité et à la paix a financé une gamme d'initiatives de faible ampleur pour répondre aux réclamations, inquiétudes et intérêts des jeunes populations en fonction du contexte et se concentre, en particulier, sur la responsabilisation des jeunes qui se battent contre l'extrémisme violent.

Initiative de lutte contre l'extrémisme violent UE-Kofi Annan Foundation

Dans de nombreuses régions du monde, la jeunesse est confrontée à de graves défis socio-économiques qui la conduisent souvent au rejet de la société et à la marginalisation. Un chômage des jeunes élevé, des inégalités économiques de plus en plus importantes et un manque de représentation dans les processus démocratiques et de prise de décision font partie des facteurs qui alimentent le mécontentement des jeunes et leur marginalisation dans le monde entier. Par conséquent, les jeunes peuvent s'avérer particulièrement vulnérables à la radicalisation idéologique et au recrutement par des extrémistes violents.

L'Initiative de lutte contre l'extrémisme violent UE-Kofi Anna Foundation s'efforce d'intensifier les communications entre pairs sur la question du rôle des jeunes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent afin d'améliorer la capacité des jeunes à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent dans leurs communautés, conformément aux bonnes pratiques et politiques internationales. L'initiative est soutenue par la Commission européenne dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix.

Dans le cadre de l'initiative Extremely Together, l'UE et la Kofi Annan Foundation ont collaboré pour intensifier les communications entre pairs dans le but d'améliorer la capacité des jeunes à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent dans leurs communautés, conformément aux bonnes pratiques et politiques internationales.

L'Initiative pour la jeunesse de l'UE-Kofi Annan Foundation repose sur le principe selon lequel les personnes les mieux placées pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent sont les jeunes bien informés et responsabilisés au sein des communautés du monde entier. Elle encourage les actions réalisées par les jeunes et pour les jeunes, avec l'aide des experts et des réseaux de la Kofi Annan Foundation. Dans le cadre de cette initiative, le premier guide au monde sur la lutte contre l'extrémisme violent pour et par les jeunes a été produit³⁴.



³⁴ Extremely Together, 'Countering Violent Extremism: A Peer-to-Peer Guide for Young People', Kofi Annan Foundation, www.extremelytogether-theguide.org/.



Ambassadeurs pour la paix « One Young World »

« Encourager les jeunes leaders à jouer un rôle actif dans le développement de sociétés paisibles et soudées »

L'initiative Ambassadeur pour la paix « One Young World » est mise en œuvre en partenariat avec la Commission européenne et vise à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en mettant en avant les efforts de consolidation de la paix et de résolution des conflits. Il s'agit ici d'encourager les jeunes leaders à jouer un rôle actif dans le développement de sociétés paisibles et soudées. Lorsque le projet a été lancé en 2017, Neven Mimica, Commissaire européen à la coopération internationale et au développement, a évoqué l'importance du rôle actif de la jeunesse dans l'amélioration de la situation des 600 millions de jeunes qui vivent dans des zones de conflit ou fragilisées. L'initiative Ambassadeurs pour la paix, selon lui, « offrira aux jeunes leaders les moyens d'apporter une vraie contribution à la promotion et la réalisation d'une paix durable dans le monde entier ».

Open Mind - Radio HIT

En 2017, un nouveau projet innovant, « Open Mind » (300 000 euros) a été lancé au Maroc pour promouvoir la diversité culturelle à travers les médias sociaux afin de renforcer la résilience de la jeunesse face à la radicalisation et l'extrémisme violent. Ses différentes composantes ont été mises en œuvre par radio HIT, un diffuseur local à succès. L'initiative vise à encourager l'inclusivité et la citoyenneté active afin de répondre aux besoins d'un public jeune.

Prévention de l'extrémisme violent dans les prisons

Soutenir la gestion des prisonniers extrémistes violents et la prévention de la radicalisation à la violence dans les prisons

AUJOURD'HUI, DE plus en plus de personnes sont emprisonnées pour des infractions terroristes dans le monde et la gestion efficace de la population carcérale au sens large ainsi que la mise en œuvre de mesures de prévention de la prolifération de la radicalisation dans le système carcéral sont devenues des priorités pour de nombreux gouvernements. Dans les prisons, les prisonniers violents extrémistes peuvent créer des réseaux, radicaliser d'autres prisonniers, obtenir l'accès à un large réservoir de recrues potentielles ou organiser des actions extrémistes violentes en dehors de leur prison. Certaines prisons sont devenues des incubateurs pour la radicalisation et le recrutement tandis que d'autres ont réussi à contenir le problème et à promouvoir la réforme à travers la mise en œuvre de normes et pratiques de gestion carcérale positives.

Le Plan d'action pour prévenir l'extrémisme violent du Secrétaire général des NU de janvier 2016 souligne le risque de radicalisation dans les prisons et reconnaît que les conditions de détention inhumaines et les mauvais traitements subis par certains prisonniers sont de nature à l'attiser. Le Plan souligne la nécessité de développer des mesures de protection pour empêcher la prolifération de l'idéologie violente extrémiste dans les milieux carcéraux.

En tant qu'initiative conjointe de l'UE et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), le projet Extrémisme violent en prison (EVP) vise à renforcer la capacité de certains pays sélectionnés du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie à gérer efficacement les prisonniers extrémistes violents et à prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent dans les systèmes carcéraux. La Commission européenne finance le projet à hauteur de 4 millions d'euros. Il devrait se dérouler de 2018 à 2021 dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix.

« Certaines prisons sont devenues des incubateurs pour la radicalisation et le recrutement »

Ce projet combine les travaux concomitants de P/LEV et de désengagement et déradicalisation de niveau tertiaire pour soutenir la gestion des prisonniers extrémistes violents et empêcher la prolifération de l'extrémisme violent au sein des populations carcérales vulnérables, conformément aux normes internationales. Afin d'optimiser son impact, le projet se concentre sur trois pays pilotes de la région Moyen-Orient et pays du Golfe, Afrique du Nord et Asie (Kazakhstan, Tunisie et un troisième pays à sélectionner).

Les activités spécifiques comprennent entre autres :

« Ce projet combine les travaux concomitants de P/LEV et de désengagement et déradicalisation de niveau tertiaire »

- La sensibilisation au guide UNODC Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons (Guide de l'ONUDC sur la gestion des prisonniers extrémistes violents et la prévention de la radicalisation vers la violence en milieu carcéral) et sa diffusion.
- La promotion de la collaboration entre les parties prenantes pertinentes au niveau national.
- Formation du personnel des prisons de première ligne sur des questions telles que la sécurité dynamique et le renseignement dans les prisons.
- Développement d'évaluations individuelles des prisonniers lors de leur admission.
- Initiation et promotion des programmes de désengagement dans les prisons, destinés aux prisonniers extrémistes violents.
- Soutien à l'élaboration de stratégies et programmes de réhabilitation et de réintégration sociale nationaux destinés aux prisonniers extrémistes violents.
- Renforcement de la réintégration sociale des prisonniers extrémistes violents suite à leur remise en liberté.
- Soutien à l'établissement de services postérieurs à la remise en liberté pour les anciens prisonniers extrémistes violents, en étroite collaboration et consultation avec les agences pertinentes dans la communauté.
- Examen de solutions alternatives à l'emprisonnement de combattants terroristes étrangers dans les cas pertinents.

Dans tous les pays bénéficiaires, le projet adoptera une approche en deux étapes se basant sur (i) la gestion efficace des prisonniers extrémistes violents et l'élaboration de programmes de réhabilitation, de désengagement et/ou de déradicalisation ; et (ii) la prévention de l'extrémisme violent chez les prisonniers potentiellement vulnérables.



Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience

STRIVE global – Soutien des Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience

Objectifs visés

LE FONDS mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF, Global Community Engagement and Resilience Fund) est un partenariat public-privé qui s'engage à prévenir et à lutter contre l'extrémisme violent. Il vise à soutenir des initiatives ciblées et mises en œuvre au niveau de la communauté qui renforcent la résilience face à l'extrémisme violent, une idée évoquée pour la première fois lors du Forum mondial de lutte contre le terrorisme de septembre 2013.

Le GCERF a été officiellement établi en novembre 2014 en tant que fondation suisse à but non-lucratif ayant son secrétariat à Genève. Ses travaux sont dirigés par un conseil de gouvernance où siègent différentes parties prenantes, avec des représentants des gouvernements (à la fois donateurs et bénéficiaires), du secteur privé, des fondations et de la société civile.

L'UE fait partie du conseil de gouvernance et s'engage à travailler en étroite collaboration avec le GCERF, dans le cadre de l'action mondiale de **STRIVE**, pour soutenir les initiatives de terrain en matière de P/LEV dans le monde entier. L'UE finance le GCERF à hauteur de 6 millions d'euros par le biais de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix.

« Il vise à soutenir des initiatives ciblées et mises en œuvre au niveau de la communauté qui renforcent la résilience face à l'extrémisme violent »



Méthodes et activités

Le GCERF s'efforce de financer des initiatives communautaires dans des domaines tels que l'éducation, la jeunesse, les droits des femmes, les médias, l'entrepreneuriat social et la formation professionnelle. Ceci passe par deux principaux mécanismes de financement :

- Un mécanisme de financement principal, qui fournit un soutien ciblé à une série d'initiatives communautaires dans les pays bénéficiaires.
- Un mécanisme de financement accéléré pour faciliter la mise en œuvre de réponses internationales rapides à l'extrémisme violent.

« Le mécanisme de financement principal a été lancé au Bangladesh, au Mali et au Nigeria en 2015, et au Kenya et au Kosovo en 2016 »

À travers le mécanisme de financement principal, le GCERF s'engage à travailler en partenariat et en consultation avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans les pays bénéficiaires pour soutenir les stratégies nationales visant à contrer les facteurs locaux d'extrémisme violent. À travers ce mécanisme, le GCERF fournit un soutien ciblé en réponse aux demandes de subvention des bénéficiaires principaux, qui représentent un consortium d'organisations de terrain localement implantées. Le mécanisme de financement principal a été lancé au Bangladesh, au Mali et au Nigeria en 2015, et au Kenya et au Kosovo en 2016. Le mécanisme de financement accéléré est un mécanisme de financement secondaire visant à fournir des réponses rapides et flexibles à l'extrémisme violent à travers le versement de micro-subventions, petites subventions et moyennes subventions pour soutenir des projets locaux mis en œuvre par des organismes non-gouvernementaux. Ce programme est conçu pour être élargi et a déjà été étendu à d'autres pays tels que les Philippines et la Tunisie.



© Hedayah Center



© Hedayah Center



© Hedayah Center

Hedayah, centre d'excellence international pour LEV

STRIVE global Hedayah

Objectifs visés

HEDAYAH, QUI SIGNIFIE « guider » en arabe, a été conçu en 2011 au cours du lancement au niveau ministériel du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (Global Counterterrorism Forum, GCTF), une plateforme multilatérale composée de 29 pays et de l'UE, qui offre une plateforme permettant aux professionnels et aux responsables de l'antiterrorisme d'échanger sur leurs expériences, expertise, stratégies et besoins en matière de moyens. Les Émirats arabes unis (EAU) se sont proposés d'héberger le centre Hedayah, qui a été officiellement lancé en décembre 2012 au cours de la Troisième réunion ministérielle du GCTF à Abou Dhabi.

Le centre Hedayah est né de la conscience de plus en plus développée, au sein de la communauté internationale, qu'il était nécessaire d'empêcher les gens de se radicaliser et de trouver des moyens de lutter contre l'extrémisme violent. Il est également apparu que les mesures de sécurité « dures » étaient insuffisantes, à elles seules, pour lutter contre la menace grandissante que posait le terrorisme.

Méthodes et activités

Le Centre Hedayah est une institution internationale qui fait office de centre mondial d'expertise et d'expérience en matière de formation, méthodes, dialogue et recherche sur la LEV.

Dans le cadre de l'action **STRIVE** global, l'UE finance Hedayah à hauteur de 5 millions d'euros de janvier 2015 à décembre 2020 à travers l'Instrument contribuant à la



Hedayah



stabilité et à la paix afin de soutenir les partenaires locaux en matière de conception, de mise en œuvre et de développement d'approches visant à prévenir la radicalisation et le recrutement terroriste et à lutter contre. Ces approches se concentrent sur quatre domaines clés :

« Le Centre Hedayah est une institution internationale qui fait office de centre mondial d'expertise et d'expérience en matière de LEV »

1. **Renforcer les capacités** : développer et offrir des programmes de formation visant à sensibiliser les fonctionnaires et organisations de la société civile en matière de LEV.
2. **Responsabiliser la société civile** : financer des projets de la société civile qui permettent de répondre clairement à l'extrémisme violent, en s'appuyant sur des preuves.
3. **Médias** : faire face aux défis rencontrés en assurant une couverture médiatique adaptée du terrorisme à travers le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs médiatiques et étatiques.
4. **Recherche** : développer des ressources de recherche pour fournir une base de preuves sur laquelle des initiatives pratiques pourront s'appuyer pour faire reculer la radicalisation menant au terrorisme.

Le mécanisme innovant de financement en cascade mis en place dans le cadre de STRIVE Hedayah permet à l'UE de cibler les « suspects inhabituels » au niveau local et permet la participation aux activités de P/LEV des groupes les plus vulnérables, dont le travail au niveau de la communauté n'est pas suffisamment reconnu. Plusieurs initiatives locales sont en cours dans différents pays des Balkans occidentaux et d'Asie centrale.

CT Morse

Lutte contre le terrorisme : suivi, rapports et mécanisme de soutien

L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE de ce mécanisme financé par l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix consiste à renforcer l'exécution, la coordination et la cohérence au niveau mondial des différents projets de la lutte contre le terrorisme (notamment les projets de P/LEV) financés par l'Union européenne ainsi qu'à consolider les liens de l'UE avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

Les activités de CT MORSE se concentrent sur six domaines/composantes :

- **Analyses spécialisées et sensibilisation** : Des conseils analytiques d'experts sont fournis à l'UE concernant les rapports rédigés dans le cadre des différentes composantes du Programme de la lutte contre le terrorisme et de P/LEV ainsi que sur les tendances actuelles en matière terroriste dans les régions concernées ; une passerelle d'information et des mises à jour régulières sont mises à la disposition de l'UE sur les initiatives / événements / activités / projets nationaux, régionaux et internationaux prévus ou réalisés dans des domaines pertinents pour le Programme.
- **Visibilité, communication et partage des informations** : La visibilité de l'UE et du Programme de la lutte contre le terrorisme est accrue au sein de l'UE, des États membres, des pays bénéficiaires, des pays et organisations partenaires ; des communications régulières et un partage des informations avec toutes les parties prenantes du Programme ainsi que toutes les parties prenantes pertinentes sont assurées.
- **Formations à la lutte de contre le terrorisme** : Un programme de formation à la lutte contre le terrorisme est proposé aux membres de la délégation de l'UE. L'objectif consiste à mieux équiper les participants et à les encourager à participer aux analyses et dialogues politiques relatifs à la lutte contre le terrorisme ainsi qu'à leur offrir les compétences et connaissances nécessaires pour explorer la pertinence et la faisabilité des projets de la lutte contre le terrorisme. En outre, le programme permettra aux participants de tenir compte des considérations relatives à la lutte contre le terrorisme dans leurs futurs projets. Compte tenu de la large portée politique de la lutte contre le terrorisme, cette formation bénéficiera à un vaste public, notamment aux personnes ayant des connaissances limitées en matière de la lutte contre le terrorisme.

Formations de P/LEV

DANS LE cadre des efforts de la Commission européenne d'intégrer systématiquement la P/LEV aux programmes de développement de l'UE, une série de programmes de formation menés par le Royal United Services Institute (RUSI) est proposée aux délégations de l'UE, aux ambassades des États membres et aux parties prenantes des gouvernements locaux et des organisations non-gouvernementales. Ces formations sont destinées aux personnes non spécialisées dans le domaine de la P/LEV, dans le but de renforcer leur compréhension des concepts de P/LEV et de leur fournir des méthodes, outils et approches pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de P/LEV. Le cursus s'adresse également à ceux qui mènent, planifient et approvisionnent les activités de développement. Il s'efforce de les rendre plus attentifs aux questions sensibles en matière de P/LEV. Ces programmes de formation sur mesure sont conçus pour permettre aux participants de mieux reconnaître les signes avant-coureurs de radicalisation et d'orienter leurs programmes de manière à tenir compte des communautés vulnérables et à prévenir et lutter contre les premières manifestations d'extrémisme violent. Chaque atelier pratique sera adapté au contexte régional et visera à offrir une meilleure compréhension des défis sur le terrain.

Ce programme de formation complète une série de lignes directrices opérationnelles de lutte contre le terrorisme - P/LEV publiées par RUSI, qui offrent un cadre pratique et publiquement disponible pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la lutte contre le terrorisme financée par l'UE et des interventions spécifiques de P/LEV dans les pays tiers ³⁵.

Les séances de formation visent à faire progresser la compréhension des concepts, de la terminologie et des politiques de P/LEV ainsi qu'à fournir des méthodes, outils et approches en matière de conception et de mise en œuvre des programmes de P/LEV. Les formations se basent sur les bonnes pratiques de développement international et de P/LEV et ont un objet opérationnel distinct. Elles incluent des lignes directrices faciles à utiliser et des idées constructives à appliquer dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de P/LEV, en particulier sur l'assistance à apporter aux pays tiers dans la mise en place de leurs propres initiatives.

Depuis 2013, des ateliers de trois jours spécifiques aux régions concernées et destinés aux professionnels ont été proposés en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Nord, en Asie

³⁵ CIVILPOL et RUSI, 'Operational Guidelines on the Preparation and Implementation of EU Financed Actions Specific to Countering Terrorism and Violent Extremism in Third Countries'.



Centrale, du Sud et du Sud Est, au Moyen-Orient et dans les Balkans Occidentaux. Des formations d'une journée destinées au personnel chargé de l'élaboration des politiques et stratégies à Bruxelles et des briefings d'une demi-journée destinés aux hauts dirigeants de l'UE à Bruxelles sont également proposés. Une nouvelle série de formations spécifiques aux pays et ciblant des parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales au niveau national fera l'objet d'un pilote en 2019.

Les ateliers permettent de réfléchir au type d'engagement de P/LEV qui peut être adapté à chaque pays ou région, à la manière dont les programmes de développement mis en œuvre dans les différentes régions peuvent contribuer à relever le défi et à la manière dont des interventions spécifiques peuvent réduire l'attrait et le pouvoir de recrutement des extrémistes violents. Chaque atelier est adapté à la région dans laquelle il est dispensé. Chaque atelier vise à établir un inventaire des activités déjà menées et à traiter des questions telles que les opportunités de renforcement de l'État de droit, la promotion de l'engagement de la jeunesse et le soutien aux médias, aux femmes et à la société civile dans la lutte contre l'extrémisme violent.

À travers des études de cas, les ateliers destinés aux professionnels sont conçus pour s'appuyer sur des exemples et expériences pratiques et ainsi amener les participants à développer des interventions efficaces.

Les supports de formation et de référence fournis comprennent les supports suivants :

- **Des éléments de contexte en matière de P/LEV**, qui fournissent un aperçu des questions dans le contexte, notamment une explication des facteurs d'extrémisme.
- **La terminologie**, qui joue un rôle important dans la P/LEV. La formation souligne l'importance de faire preuve de tact et le besoin d'élaborer un lexique commun non basé sur l'émotion dans le cadre de la conception de programmes ciblés dont l'impact peut être plus facilement évalué.
- Les **éléments** d'un programme de P/LEV **réussi**.
- La **mise en œuvre pratique des programmes de P/LEV**, examinée par le biais d'exemples de programmes mis en œuvre dans un contexte donné, qui illustrent les compétences essentielles à acquérir dans les domaines du développement, de la sécurité et de l'évaluation des projets.
- Les **exercices d'études de cas**, qui présentent des scénarios d'extrémisme violent et envisagent une série de mesures pouvant être mises en œuvre pour résoudre ces menaces à travers des programmes qui s'appuient sur des principes liés au développement.

Le processus de formation s'appuie sur des techniques d'amélioration continue. Un rapport visant à améliorer les formations futures est rédigé sur la base des commentaires des participants au cours et à l'issue de chaque atelier ou formation ainsi que des observations des formateurs.

RAN et TeRa

MÊME SI l'UE soutient des programmes et projets dans le monde entier, elle n'en reste pas moins engagée sur ces questions à l'intérieur, la Direction générale des services d'immigration et des étrangers jouant un rôle dominant en la matière.

Radicalisation Awareness Network Centre of Excellence (RAN CoE, Centre d'excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation)

Objectifs visés

La lutte contre la radicalisation et le fait d'empêcher les personnes, en particulier jeunes et vulnérables, de rejoindre des groupes terroristes, restent un aspect essentiel des efforts de l'UE pour lutter contre le terrorisme. Il est de plus en plus couramment admis que c'est au niveau local (dans les écoles, les communautés, les centres pour la jeunesse et le secteur des soins de santé) que ce travail est le plus efficace.

C'est dans cet esprit que la Direction générale des services d'immigration et des étrangers a mis en place le Radicalisation Awareness Network (RAN) pour réunir un éventail d'acteurs différents, des psychologues aux éducateurs en passant par les travailleurs sociaux, les leaders de la communauté, les ONG, la police, les surveillants de prison et agents de probation et les représentants des ministères. Le centre RAN offre à ces acteurs l'opportunité de partager leurs expériences, de mettre en commun leurs connaissances et d'identifier les bonnes pratiques en matière de lutte contre la radicalisation.

Les professionnels se réunissent au sein de neuf groupes de travail, visant chacun un groupe spécifique de parties prenantes. Ces groupes incluent l'éducation ; la prison et les services de probation ; la remise en liberté ; les services sociaux et de santé ; les familles et les communautés ; les communications et les récits ; les autorités locales ; la police et les agences d'application de la loi ; et la mémoire des victimes du terrorisme. Aujourd'hui, le centre RAN met en relation plus de 6 007 professionnels et plus de 940 d'entre eux ont participé à 328 événements/activités RAN depuis 2012. En octobre 2015, la Commission européenne a renforcé le RAN en en faisant un Centre d'excellence et s'est engagée à lui verser 25 millions d'euros de plus sur quatre ans.

Les objectifs principaux du Centre d'excellence RAN sont les suivants :

- Faciliter et améliorer l'échange d'expériences et la collaboration entre les parties prenantes pertinentes (à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE), en particulier à travers le centre RAN.
- Soutenir l'UE et les parties prenantes concernées dans les États membres dans le cadre de leurs initiatives « Prévenir » à travers les services d'assistance, les outils pratiques et les contributions en matière de politique.
- Consolider, diffuser et partager les connaissances, les bonnes pratiques et la recherche ciblée dans le domaine de la prévention de la radicalisation.

Description des activités

Le Centre d'excellence RAN :

- Réunit les professionnels au sein de neuf groupes de travail, 20 à 40 professionnels participant à chaque événement.
- Aide à identifier et évaluer les bonnes pratiques à travers les RAN « Collection of Approaches and Practices » (Recueil RAN d'approches et de pratiques)³⁶.
- Établit un inventaire des dernières études pertinentes pour les activités des professionnels et autorités RAN au sein de chaque groupe de travail.
- Traduit les enseignements tirés et informations fournies par les professionnels en recommandations de politique.
- Aide les parties prenantes et les États membres à mettre en place des cadres et structures de politique visant à optimiser l'efficacité des mesures et projets « Prévenir » .
- Offre une assistance sur mesure en matière de développement et de mise en œuvre d'interventions spécifiques adaptées à la situation locale.

« Le centre RAN fait bénéficier les États membres de son expertise lorsqu'ils en font la demande »

Le centre RAN fait bénéficier les États membres de son expertise lorsqu'ils en font la demande. Depuis 2014, le RAN a fait bénéficier 21 États membres de son expertise, en soutenant entre autres le lancement de nouveaux programmes et stratégies de LEV et l'établissement de réseaux nationaux de professionnels. En 2016, 20 déploiements de ce type sont proposés aux États membres. En outre, le Centre RAN offre un soutien et des activités de diffusion à un nombre restreint de pays tiers prioritaires.

³⁶ RAN, 'Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism: Approaches and Practices', RAN Collection, Édition 2018, www.ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/docs/ran_collection-approaches_and_practices_en.pdf.

Principaux points / enseignements tirés

Il est essentiel :

1. D'investir dans la prévention en éliminant les terrains propices à la radicalisation.
2. D'impliquer et de former les professionnels de première ligne, qui seront les premiers points de contact professionnels pour les individus à risque.
3. De développer des approches transversales entre les différentes agences pour prévenir la radicalisation et protéger les individus à risque.
4. De mettre en œuvre des interventions sur mesure, adaptées à la situation sur le terrain.

Radicalisation Awareness Network



« En 2011, la Direction générale des services d'immigration et des étrangers a mis en place le Radicalisation Awareness Network pour réunir un éventail d'acteurs différents, des psychologues aux éducateurs en passant par les travailleurs sociaux, les leaders de la communauté, les ONG, la police, les surveillants de prison et agents de probation et les représentants des ministères »

Terrorisme et radicalisation, Europe

Objectifs visés

Le programme *Terrorism and Radicalisation in Europe* (TerRa, *Terrorisme et radicalisation en Europe*) vise quatre objectifs principaux. Il s'agit, tout d'abord, de soutenir les professionnels en première ligne qui sont en contact quotidien avec des groupes potentiellement vulnérables à la radicalisation ; deuxièmement, de soutenir les victimes du terrorisme et les anciens radicalisés en utilisant leur témoignage pour contribuer au travail de prévention ; troisièmement, d'intégrer les connaissances les plus récentes en matière de radicalisation et de déradicalisation au Programme pour la promotion de la citoyenneté européenne à travers un cursus destiné aux étudiants du secondaire et des universités ; et quatrièmement, de fournir des conseils pratiques en matière de politique aux gouvernements européens, sur la base de recherches approfondies et de consensus d'experts.

Description des activités

TerRa est un programme européen soutenu par la Direction générale des services d'immigration et des étrangers, qui comprend un programme d'apprentissage et de prévention basé sur un réseau européen. Il est entré dans sa deuxième phase : TerRa II, initiée en 2014 à la fin de TerRa I.

Dès le départ, le programme s'est concentré sur les recherches menées dans le but de faire avancer les connaissances actuelles concernant les processus de radicalisation. En théorie, ces recherches peuvent être utilisées pour améliorer l'efficacité des programmes continus de prévention et de déradicalisation et pour alimenter l'élaboration de nouveaux programmes.

Sur la base de ces recherches, l'objectif de TerRa a été d'apporter une contribution pratique à la prévention de la radicalisation et de la violence politique dans un contexte européen. Dans ce cadre, l'un des objectifs de TerRa était de soutenir les groupes cibles en établissant un contact professionnel avec des personnes vulnérables à la radicalisation et en leur fournissant des outils pratiques à utiliser dans leur travail au quotidien. L'une des missions principales de cette initiative consistait à identifier ces groupes cibles, qui comprennent principalement des professeurs, animateurs, travailleurs sociaux, officiers de police, surveillants

de prison, agents de probation et de libération conditionnelle, journalistes et leaders religieux.

En parallèle, TerRa I se concentrait sur les expériences personnelles des victimes et des personnes anciennement impliquées dans le terrorisme. L'objectif consistait à évaluer la manière dont les témoignages de ces individus pouvaient offrir une plateforme efficace leur permettant d'engager un dialogue avec les individus à risque.

Se fondant sur ces expériences, TerRa I visait à fournir une large plateforme permettant aux États membres et autres parties prenantes de s'échanger les supports, leçons et expériences disponibles ainsi que de fournir des outils pratiques et des conseils en matière de politique.

Cette plateforme a été conçue pour offrir une couverture de réseau dans tous les États membres, en collaboration étroite avec le réseau des Associations de victimes (Associations of Victims (nAVT)) et le réseau de sensibilisation à la radicalisation (Radicalisation Awareness Network RAN). Les autres résultats, fondés sur la phase de recherche initiale, comprennent un aperçu et une description des méthodes et approches en matière d'examen des victimes et d'identification des signes de radicalisation ; un manuel contenant des conseils destinés à un large groupe de professionnels travaillant en première ligne ; et des conseils destinés aux journalistes et aux décideurs politiques.

Sur ces fondements, TerRa II cherche spécifiquement à développer un cursus de citoyenneté destiné aux étudiants européens du secondaire, à offrir des conseils aux gouvernements européens en matière de politique de déradicalisation et à proposer des formations aux professionnels de toute l'Europe.

Principaux points / enseignements tirés

- Toutes les activités exécutées se basent sur une phase de recherche initiale qui vise à faire avancer les connaissances existantes sur les processus de radicalisation afin d'alimenter le développement de nouveaux programmes de prévention et de déradicalisation.

- Le programme fournit aux groupes cibles des conseils pratiques et souligne le rôle positif que peuvent jouer les victimes et anciens terroristes dans l'amélioration et l'élaboration de programmes de déradicalisation.
- Jusqu'à présent, les résultats du programme incluent la couverture de réseau, les packages d'éducation, les manuels destinés aux travailleurs de première ligne et un aperçu des approches mises en œuvre pour reconnaître les signes de radicalisation.



« L'objectif de TerRa consiste à renforcer l'impact positif que les victimes et les personnes anciennement impliquées dans le terrorisme peuvent avoir sur la prévention du terrorisme à travers la fourniture de conseils pratiques aux groupes vulnérables ciblés »

